

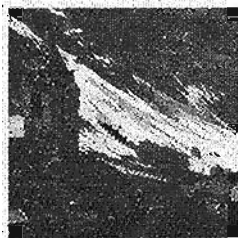


La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*

Conservation Départementale du Patrimoine

NUMÉRO UN MARS AVRIL 1998



En couverture,
Les Vincendières, Bessans,
Haute-Maurienne

Des patrimoines pour demain

C'est un réel bonheur pour moi que d'inaugurer cette Rubrique des Patrimoines de Savoie dont j'avais vivement souhaité la naissance. Au-delà d'un intérêt strictement personnel, j'appartiens à ceux qui pensent que dans les essais très actuels de définition que nous donnons du patrimoine, s'incarne une part essentielle de l'idée de la société que nous souhaitons construire et laisser en héritage.

Cette définition n'entre pas dans le seul cadre doré du monument historique reconnu, protégé, illustration « muséifiée » d'un monde disparu. Elle s'étend avec les évidents risques que cela peut entraîner, à l'ensemble immense des traces de l'activité humaine que nous considérons de notre commun devoir de ne pas laisser gagner par l'oubli. En fait, qui réfléchit au patrimoine, s'interroge inmanquablement sur l'avenir, et « on ne subit pas l'avenir, écrit *Georges Bernanos*, on le fait » ; le patrimoine aussi. Il est le fruit d'une décision comme l'affirmait l'un de nos Conservateurs régionaux des Monuments historiques, J.-M. Leniaud.

Si les spécialistes qui ont collaboré à ce numéro veillent, entre autres, à établir critères et typologies pour ne rien laisser perdre de témoignages historiquement significatifs, ils ne peuvent y parvenir qu'avec le soutien de chacun d'entre nous.

L'Assemblée départementale le leur a apporté sans faiblesse, par ma voix, celle des élus plus spécialement en charge de ces questions et dont le flambeau est désormais porté par Dominique Dord, Vice-Président délégué du Conseil Général et Irène Bolatto, Présidente de la commission des affaires culturelles.

La qualité de notre cadre de vie, fondée sur l'originalité de notre histoire, que nous concourrons à garantir, ne nous permet pas d'économiser la sanction des choix. La nécessité d'avancer, les dialectiques de la destruction qui, au fil des siècles, ont fait succéder monuments, habitations, évoluer savoir-faire ou manières de se comporter, sont autant de questions posées. Et ce ne sont pas des questions théoriques. Qui n'a pas vu dénoncer pour un monument historique son coût d'entretien, son inadaptation aux usages actuels ou le handicap qu'il peut constituer pour un projet d'aménagement ?

Si cet « arrêt sur image » que propose cette Rubrique des Patrimoines de Savoie introduit indirectement à la réflexion sur le sens de la démarche de « patrimonialisation » et au-delà, au rapport de notre société avec le temps vécu et la mémoire ; il se veut avant tout information sur les projets et les politiques. Il est aussi l'état des connaissances de ceux, et pour ceux, qui, en Savoie, croient qu'il n'y a pas un passé momifié d'un côté, un avenir désincarné de l'autre, mais un monde à construire où l'uniformité de penser et d'agir ne dicte pas leur loi.

Michel BARTIER

La rubrique des Patrimoines de Savoie

Numéro III

Conseil Général
de la Savoie

Conservation

Départementale

du Patrimoine

4 rue du Château

73000 Chambéry.

Téléphone 04 79 96 73 54

Télécopie 04 79 85 56 05

Directeur de la Publication

Dominique RICHARD

Rédacteur en chef

Ivan CADENNE

ont collaboré à ce numéro

Françoise BAUET

Yves BELMONT

Michel DIETIN

Laurent HUGUES

Bruno LUGAZ

Jean LUQUET

Vinciane NIEL

Philippe RUFFELLI

Dominique RICHARD

Alain TRILAK

Suzette des Joux

Caroline LAFANT

Crédit photographique

Françoise BAUET

Ivan CADENNE

Louis-Jean GACHET

Jean-Claude GIRAUD

Jean-François LAURICHAUX

Bruno LUGAZ

Alain TRILAK

Conception graphique

et réalisation

Éditions Courlet

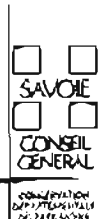
Dépôt légal

3^e trimestre 1996

Tirage

1000 exemplaires

ISSN en cours



Conservation
Départementale
du Patrimoine
Direction
Dominique RICHARD
04 79 96 74 26

Françoise BAUET, archéologue
Ivan CADENNE, ethnologue
Philippe RUFFELLI, historien
Jean-François LAURICHAUX,
président qu'il y a de conservation
Vinciane NIEL,
direction de conservation
Caroline LAFANT, secrétaire
04 79 96 73 54

Les collaborateurs de ce numéro ■ Yves BELMONT, architecte des Bâtiments de France, Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Savoie (04 79 31 71 99) ■ Michel DIETIN, Chargé de projet, Fondation pour l'Action Culturelle Intercommunale de Montagne (HUCM) (04 79 96 74 19) ■ Laurent HUGUES, Inspecteur des Monuments Historiques (04 79 15 75 75) ■ Bruno LUGAZ, Directeur du Conseil d'Archéologie, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (EUM) (04 79 70 02 36) ■ Jean LUQUET, Directeur des Archives Départementales de la Savoie (04 79 70 87 70) ■ Alain TRILAK, architecte en Chef des Monuments Historiques (04 78 52 90 70).

Un mobilier précieux et fragile



Le mobilier classé Monument Historique du salon d'honneur du château des ducs de Savoie à Chambéry est actuellement constitué de :

- six fauteuils d'époque transition Louis XV-Louis XVI (grand modèle à la reine) et quatre fauteuils contemporains des précédents (grand modèle cabriolé) portant l'estampille de Jean-Jacques Pothier, reçu maître en 1750.

- deux canapés, deux grandes bergères, huit fauteuils et cinq chaises portant l'estampille de Georges Jacob.

L'ensemble a été classé par arrêté ministériel du 16 juillet 1959.

On peut y associer un lit à la polonoise, estampillé également Jean-Jacques Pothier, conservé dans la chambre d'honneur et classé par arrêté du 6 février 1976.

L'histoire de ces sièges est étroitement liée à celle du château sous l'Empire. Annexée à la France en 1792, la Savoie, devenue département du Mont-Blanc, installe les autorités républicaines puis impériales dans l'ancien château des rois de Sardaigne. En 1799, un incendie détruit entièrement l'aile neuve édifiée pour les princes de Savoie.

Subsiste, outre les vestiges du château médiéval et la Sainte Chapelle, l'aile dite des Archives construite peu de temps avant la Révolution afin d'abriter les mappes sardes. Le bâtiment, entièrement voué, a résisté aux flammes, et le préfet Verneilh obtient en 1803 qu'il soit affecté à la préfecture, et ce après diverses contestations de l'autorité militaire. Il est aujourd'hui occupé par la préfecture et allait jusqu'à l'actuel grand escalier.

De 1806 à 1811, la toiture est rétablie et les aménagements intérieurs sont menés à bien par le nouveau préfet Poitevin de Maissemy. Les travaux sont véritablement déterminés par le passage en 1805 de Napoléon qui ordonne de relever l'ancien château et d'y créer un appartement d'honneur pour lui et sa famille.

Cet appartement d'honneur est composé d'un grand salon, l'actuel «salon jaune», destiné à devenir salle des audiences lors des séjours de l'Empereur, d'un petit salon, l'actuel salon de musique, servant de chambre d'apparat pour le souverain, d'une salle à manger, de deux antichambres et de chambres annexes.

Les pièces principales donnent sur le jardin, les annexes sur la cour. Si les voûtes sardes sont conservées dans les pièces annexes et dans la salle à manger, ailleurs, elles sont détruites et remplacées par des plafonds plâtrés, des boiseries, des gypseries et des parquets. C'est le décorateur Pellegrini qui exécute les décors sous la direction de l'architecte Trivelly.

Les stucs du grand salon et le blanchiment des plafonds de plâtre sont exécutés du 30 mars au 6 avril 1806. On précise que les murs sont plâtrés «pour faire tenir les papiers», ce qui confirme qu'à l'origine, les murs étaient recouverts de papiers peints comme l'ensemble de cet appartement, et non tendus de tissus.

Les deux cheminées de marbre à colonnes sont achetées à Lyon. Au mois de juin, c'est la salle à manger qui est décorée : on adapte un décor de colonnes à la voûte que l'on perce de lunettes correspondant aux fenêtres. Le grand salon est mis en teinte : lambris, portes et gypseries avec «couleur à la colle et au blanc de céruse», par le même Pellegrini. Le sr Michel dore trente-six fiches aux six portes et vingt-quatre petites fiches aux châssis des trois fenêtres, plus les espagnolettes et les poignées et agrafes de celles-ci en octobre 1806. Les fenêtres ont été remplacées, mais la dorure reste visible sur les parties métalliques des portes à double-barrant. On achète au sr Favière, sculpteur à Lyon, «soixante-douze pieds de lauriers, cent quatre-vingt-dix pieds de rayes de cœur, trois cent trente pieds de feuilles d'eau» le 25 février 1806; il pourrait s'agir en partie des moulures du salon jaune. Les parquets en bois de noyer et de cerisier sont exécutés la même année.

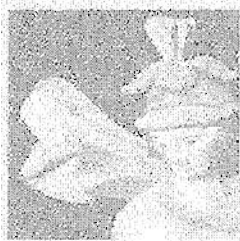
Il faut alors meubler ces pièces : le passage annoncé de S.M. l'Empereur à la fin de 1807 qui pouvait s'arrêter à Chambéry m'a déterminé, écrit le préfet le 9 août 1808, à faire l'emploi de quelques nouveaux meubles indispensables et urgents tels que lits, rideaux, poêles et autres objets [...]. Cela a été promptement utile ayant reçu deux fois au château S.M. la reine de Naples et S.A.I. madame la princesse Pauline Borghèse.



L'art à Technosac

Il revient à un soixante-dixième d'intervenir sur le bâtiment de Massimo Conception Mécanique et Environnement, de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (E.N.S.A.M.) édifié au printemps 1997 et dont le maître d'œuvre est l'architecte Philippe Guyard. Le jury dans lequel Elzéu représentait la

Conservation Départementale du Patrimoine, a choisi l'artiste française Novarina qui se proposait d'exprimer à la fois, la relation intérieure/extérieure et l'idée du temps, en travaillant sur la transparence voulue par l'architecte. Sur les vitrages, est inscrite par séchage, la phrase : «Tempora. Tempora. Tempora», épigraphe d'un moine bénédictin du XII^e siècle, qui peut se traduire par «Tempora ion temps dans le temps... Un axiome pour des ingénieurs formés à la prise en compte, dès la conception des produits manufacturés, des exigences de l'environnement, dans l'optique du développement durable».



C'est, en effet, le 12 mai 1806 que M. Pothier de Maissony acquiert de M. de Pingon, pour 3000 F, un important mobilier expertisé par Amable Nicoud dans un rapport du 10 mai. Ce mobilier était ainsi décrit :

- deux sofas sculptés et dorés garnis en duvet, les couvertures d'étoffe en soie cramoisie et à grandes fleurs blanches.

Un bois de lit à tête sculpté et doré, le dessus des quatre colonnes en fer aussi doré en partie.

Huit fauteuils sculptés et dorés garnis en duvet, les couvertures d'étoffe en soie cramoisie et à grandes fleurs blanches.

Six chaises de même.

Onze fauteuils, la garniture de même que pour les chaises, la sculpture d'un goût moins moderne dont un plus grand [...]

Les sofas, fauteuils et chaises sont tous avec housses quadrillées rouge et blanc, le tout composant vingt-neuf pièces.

Le 15 septembre 1807, le sr Ringuet, marchand de meubles à Paris, fournissait quarante-six aunes de soie cramoisie pour les trois croisées du salon, vingt-six aunes et demie de franges en soie, cent trente quatre aunes de galons, six embrasses ornées de forts glands et cordons cablés en soie, sept palettes dorées, trois thyrses avec flèches et dards dorés, rubans et anneaux pour les têtes et la façon de trois grandes draperies et de six rideaux ornés d'un double galon et de franges montés sur les thyrses.

Le grand salon était donc cramoisi et or, renouant ainsi avec une vieille tradition royale, ces couleurs étant réservées au souverain et à sa famille.

Dans un rapport au ministre le 9 août 1808, le préfet évoque, en particulier, le mobilier doré acheté à M. de Pingon en 1806. Il précise en marge de l'inventaire du mobilier dressé le 8 janvier 1810 : *« Les meubles ci-contre li-e : le mobilier doré [...] ont été estimés à leur valeur première, c'est-à-dire au prix d'achat, parce qu'ils ont été acquis à grand marché. Ils sont comme neufs, n'ayant jamais servi. Ils ont coûté au moins 10 000 F mais le propriétaire, dont les biens ont été vendus pour cause d'émigration, ne pouvant en faire usage, celui qui les avait de lui en paiement de dettes les a cédés au bas prix de 3000 F. »*

M. de Pingon, issu d'une vieille famille savoyarde, était donc créancier d'un émigré qui lui avait cédé son mobilier en paiement de dettes. De 1789 à 1792, Chambéry fut un haut lieu de l'émigration aristocratique française. Il est possible qu'un émigré ayant fait suivre son mobilier l'ait abandonné faute de pouvoir rembourser ses créanciers. Nous ne pourrions vraisemblablement jamais découvrir l'identité de ce personnage.

Ces sièges sont marqués au feu des lettres « GS » coiffées d'une couronne fermée, c'est-à-dire royale. Ces marques sont probablement le fait de l'administration sarde entre 1815 et 1860 et signifieraient gouvernement sarde ou gouvernement de Savoie.

Par contre, les numéros 60, 61, 62 inscrits sur l'intérieur des ceintures des sièges correspondent précisément à l'inventaire du 24 septembre 1814 (60 : 6 chaises, 61 : fauteuils Pothier, 62 : fauteuils Jacob).

Le mobilier doré connaît quelques vicissitudes dès 1811. L'arrivée du nouveau préfet, le baron Finot, modifie en particulier le son du lit à la polonoise prévu pour la chambre d'honneur.

Dans un rapport au ministre du 18 janvier 1814, Finot écrit au sujet de la chambre : *« le lit qui lui est destiné, à l'exception des rideaux et de la couverture, n'est nullement convenable. »*

On retrouve ce lit dans l'inventaire des meubles qui ne peuvent faire partie ni du mobilier de la préfecture, ni de celui à l'usage particulier du préfet-daté du 1^{er} juillet 1811.

« Un bois de lit à dormire sculpté et doré, le dessus des quatre colonnes aussi doré (non achevé). Observations : le bois de lit n'a point été achevé et ne pourrait l'être à cause de la difficulté de faire à Chambéry des dormires soignées, et attendu qu'il n'existe plus d'étoffe en soie du même dessin. D'ailleurs, lors même qu'il serait fini, on ne pourrait s'en servir. Il est pareil au meuble du grand salon de réception. Celle pièce uniquement destinée aux réceptions d'apparat n'est point susceptible de recevoir un lit [...]. »

Les sièges Pothier, assortis au lit, furent, dès cette époque, mêlés aux sièges Jacob dans le grand salon.

L'achèvement du lit pose le problème des soieries. La soierie cramoisie à fleurs blanches décrite dans l'acte d'achat et les inventaires de l'époque recouvrait uniformément les mobiliers Pothier et Jacob. Il ne pouvait donc s'agir des soieries d'origine. Le lit et les fauteuils par Pothier et les sièges de Jacob ayant été conçus à peu près à vingt ans d'écart (1765-1785). Cette soierie fut peut-être tendue par M. de Pingon qui n'eut pas le temps d'achever le lit.

Ce lit sombra dans l'oubli jusqu'à la venue de l'impératrice Eugénie en 1860, occasion pour laquelle on le tendit d'une soie grossière des alpes capitonées. Temporairement transféré au Musée Savoisien, il fut restitué à la préfecture et retapissé en 1977.

Les sièges furent soumis rapidement et dès l'origine à un usage insensé, notamment en raison de l'usage qu'en firent les princesses de la famille impériale lors de leur passage ou de leur séjour à Aix-les-Bains.

Ces raisons expliquent en effet une dégradation rapide d'un mobilier précieux et fragile. Même les rideaux du grand salon ne sont pas épargnés. L'inventaire du 1^{er} juillet 1811 les décrit *« absolument passés et mangés de vers ; s'ils n'étaient pas en place, on n'en pourrait tirer aucun parti. »*

L'Empire vivait en 1813-1814 des heures noires et tout crédit de restauration fut suspendu. L'occupation de la Savoie par l'éléphant-major autrichien en 1814 et 1815 ne semble pas avoir porté préjudice au mobilier doré si l'on en croit l'inventaire du 24 septembre 1814. Lors de la Seconde Restauration, en 1815, la Savoie fut restituée au Piémont-Sardaigne. Le préfet projetait de transférer le mobilier à Grenoble mais une protestation du ministre plénipotentiaire de Sardaigne auprès du gouvernement français obligea l'administration française à abandonner le tout aux nouveaux occupants.

Par une ironie du sort, c'est ce même mobilier qu'en 1861 on qualifia de *« mobilier de l'ancienne maison de Savoie »* et qui fut réservé par Napoléon III comme mobilier de la Couronne. Il est aujourd'hui propriété de l'État. Toutes les citations ci-dessus proviennent des coteaux P^o 1666, F^o 1565, F^o 1626, F^o 217 aux Archives nationales. Des plans très intéressants sont conservés sous les cotes : N II Savoie I, N II Mont-Blanc 10, N III Mont-Blanc II.

L'histoire du mobilier sous la Restauration sarde a été étudiée par Mlle F. Bizard dans son

important travail sur le château de Chambéry, grâce aux documents conservés aux Archives départementales.

L'inventaire du 1^{er} mars 1829 (Fonds Sarde 882) décrit les soieries des meubles dorés comme vétustes.

En 1830 ils sont recouverts de gourgourand de soie jaune. C'est donc à l'époque sarde que remonte la tradition qui lie le grand salon à la couleur jaune. C'est probablement à l'occasion de la venue de Napoléon III en 1860 que l'on garnit les murs de pékin jaune (sorte de soierie rayée). La soierie des sièges fut renouvelée vers 1860, 1910 et dernièrement en 1959 sous la direction de M. TARALON, Inspecteur des Monuments Historiques, qui remplaça le gourgourand (soierie rayée) placé vers 1910, par un pékin tissé d'après le modèle découvert sur l'un des murs sous un gourgourand moderne. Cette soie rayée n'était pas parfaitement en accord avec le mobilier Pothier aux lignes souples et élégantes.

C'est sous la maîtrise d'œuvre de M. Laurent HUGUES, Inspecteur des Monuments Historiques en charge du département de la Savoie jusqu'à l'automne 1997, que M. Pierre-Etienne BISH, Préfet de la Savoie, engage une restauration et une étude de l'ensemble des sièges, du lit et du décor, avec l'aide du Conseil Général de la Savoie.

À la suite d'une consultation, les travaux de restauration ont été confiés à l'atelier P. DUVEUXBOURG à Avignon pour l'ébénisterie et la dorure, et à celui de R. BERMOND pour la tapisserie.

Une partie de ce mobilier a été réinstallée pour la tenue du sommet franco-italien à Chambéry les 2 et 3 octobre 1997 en présence du Président de la République.

Lors de l'incendie du 1^{er} novembre 1997 la restauration de l'ensemble des pièces n'était pas achevée. Les fauteuils du salon furent les premiers meubles à être mis en sécurité, d'abord dans la Sainte-Chapelle du château, ensuite dans les réserves des Archives départementales et du Musée Savoisien. Elles n'ont aucunement eu à souffrir de ce dramatique événement.

Afin de différencier la production de Pothier de celle de Jacob tout en respectant les traditions a été choisi un lampas à fond jaune pour le mobilier de Jacob, dont la richesse et l'élégance des motifs Louis XVI mettent pleinement en valeur les bois dorés tout en conservant la couleur héritée de la période sarde.

Les sièges Pothier ont reçu un damas de soie cramoisie à fleurs blanches Louis XV qui rappelle l'esprit de la soierie décrite en 1806.

Les dorures avaient été extrêmement usées et dénaturées, confirmant ce que l'on sait de l'histoire mouvementée de ces sièges dont on peut espérer qu'après cette restauration fondamentale ils seront enfin traités avec tous les égards qui leur sont dus. Ajoutons qu'hélas le grand fauteuil Pothier décrit dans les inventaires de 1810 semble avoir très tôt disparu. Peut-être s'agit-il de la chaise longue à pieds cannelés décrite dans l'inventaire de 1861 ? La sixième chaise du mobilier Jacob a disparu il y a environ quarante ans.

De récentes ventes nous ont indiqué l'actuelle valeur d'un salon considéré par les spécialistes comme extrêmement rare. Un fauteuil à châssis en hêtre sculpté et doré à décor de frises grecques et estampillé Pothier a été

adjugé 142 000 F le 13 décembre 1997 par maître Pujor à Auch, alors qu'une paire de marquises en hêtre sculpté et doré à décor de perles, rubans, feuilles d'acanthes et doubles rais de cœur estampillés Georges Jacob était vendue 804 500 F chez Christie's à Monaco.

Une étude des décors du salon, réalisée en août 1997, a permis de retrouver la trace d'une polychromie ancienne sur les gypseries et la porte du placard intérieur. Il s'agit d'un camaïeu vert tilleul en deux tons :

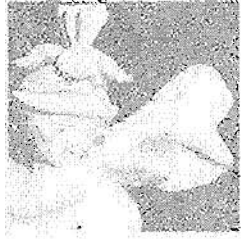
- vert tilleul clair sur les éléments en relief,
- vert tilleul foncé sur les champs et contre-fonds. Les autres éléments de boiseries ont sans doute été excessivement décapés lors d'une précédente restauration pour que l'on puisse trouver d'autres traces de polychromie.

L'ensemble de ces décors sera restitué, ainsi que les tentures murales, dans le cadre de la restauration générale prévue à la suite des détériorations provoquées tant par l'incendie du 1^{er} novembre 1997 lui-même que par les dégâts des eaux dus à l'intervention nécessaire des pompiers pour en venir à bout.

Etudier le baroque

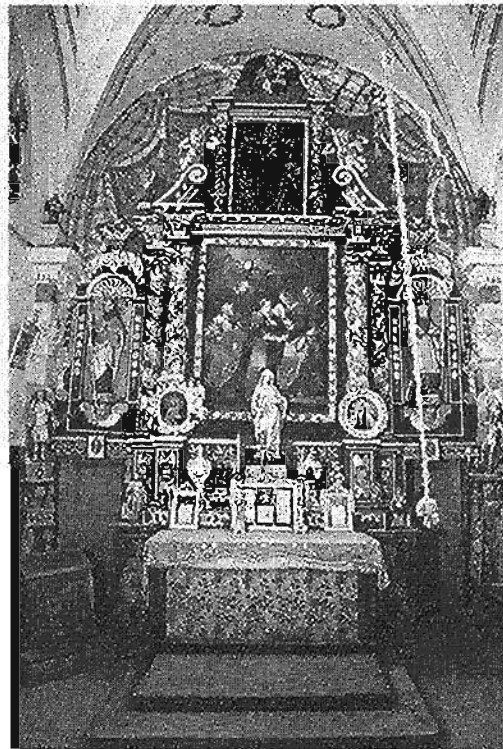
Notre connaissance du baroque en Savoie, l'origine et la formation des artistes, l'étude des prototypes, la diffusion de l'écono-

A R T S



graphie, est encore parcelaire. Des travaux d'érudition compléteront peu à peu ces lacunes.

En 1997, la Commission Départementale du Patrimoine a suscité une maîtrise en histoire de l'art consacrée aux peintres Dufour, natifs de Saint-Michel-de-Maurienne. Cette recherche, dont les frais ont été pris en charge, a été réalisée par Alexia Mercarelli, étudiante au département d'histoire de l'art de l'Université Lyon II. Son travail est effectué avec une étudiante de l'Université de Turin, Anna Milano, qui réalise une maîtrise sur les retables du Val de Susse, XVIII^e-XIX^e siècles.





Une restauration nécessaire

Restauration du retable du maître autel de l'église St-Thomas Beckett d'Avrieux

Le 18 juin 1673 le père Audeart, curé de la paroisse, et les syndics passent commande à Augustin Bertrand, peintre à Avrieux, et à Laurent Portaz, maître sculpteur en ce même lieu, pour qu'ils réalisent avant l'Ascension 1675 :

— pour le chœur agrandi un autel avec retable, à colonnes découpées et torses sur le modèle de l'autel Saint-Jean à Modane ;

— un tabernacle à colonnettes surmonté d'anges portant une couronne dorée pour l'exposition, pour un prix de 800 florins plus les épingles (gratification annexée à un contrat qui était destinée à la femme du maître et devait, normalement, servir à lui acheter un cadeau de valeur limitée, une épingle en principe) et un sètier de vin (soit de 150 à 300 litres) chacun.

Le 27 décembre 1675, ils chargent Augustin Bertrand de peindre une toile représentant le martyre de saint Thomas de Cantorbéry et, au-dessus de lui, « la reine du ciel » pour 82 florins de Savoie. Ils commandent à Laurent Portaz de sculpter un cadre pour ce tableau et un autre au tabernacle pour 40 florins de Savoie.

En 1680, le retable et son tabernacle sont dorés par Pierre Milandre, maître doreur d'Anvers dans les Flandres, contre 1000 florins, somme léguée à cet effet par le révérend Audeart mort le 8 mars 1680.

Le tabernacle actuel est l'œuvre de Charles Tavel sculpteur et doreur à Saint-Jean. Il fut offert en 1835 par Joseph Dhumbert, curé de la paroisse de 1825 à 1859, dont les notes servirent à l'abbé Arnaud, curé de Lanslebourg, pour rédiger l'article le plus complet sur ce retable, qui fut publié dans l'Echo Paroissial de Lanslebourg en mars 1940.

Peut-être est-ce aussi Charles Tavel qui rapporta les trois rangs de gradins dorés posés sur le soubassement ?

Dans les niches latérales du retable sont présentées les statues de saint Blaise et de saint Thomas. Sur le socle de celle représentant saint Thomas, on peut lire SAINT/THOMAS/E.M./JOANNES CLAPPIER PI./.

Ce retable a été classé Monument Historique par arrêté ministériel du 16 avril 1931.

Le 3 août 1993, l'abbé TORRET, alors curé de la paroisse, saisit le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de son désir de s'associer à la restauration du retable jugée nécessaire.

Michel CAULLE, Inspecteur des Monuments Historiques et maître d'œuvre compétent pour

ces travaux, sollicite alors un devis de restauration à Robert BOUCAUD-DUBOIS qui réalise à ce moment-là des travaux sur l'église de Villargerel.

Un premier devis est ainsi établi, qui sert d'argument pour que la paroisse participe au concours organisé par le Pèlerin Magazine. Ce projet remporte le premier prix, d'une valeur de 52 000 F.

À cela, la paroisse ajoute 60 000 F, la commune, administrée par R. FRANÇOIS, 50 000 F. Une souscription volontaire réunit 35 000 F.

Robert BOUCAUD-DUBOIS établit le 30 mars 1994 un premier diagnostic. S'il constate que la structure de bois est globalement saine, il note que la dorure présente des zones de soulèvement localisées, notamment sur les parties basses. Le retable est poussiéreux et certaines surfaces dorées paraissent usées. En fait, et assez curieusement, elles sont recouvertes par un repeint rougeâtre ayant l'apparence de l'assiette à dorer. Certains éléments sont enduits d'une bronzine qui commence à s'oxyder. Le fond des niches, les carnations des statues et le soubassement du retable sont repeints. L. HUGUES, successeur de M. CAULLE, demande alors un second devis prévoyant la mise au jour des polychromies anciennes.

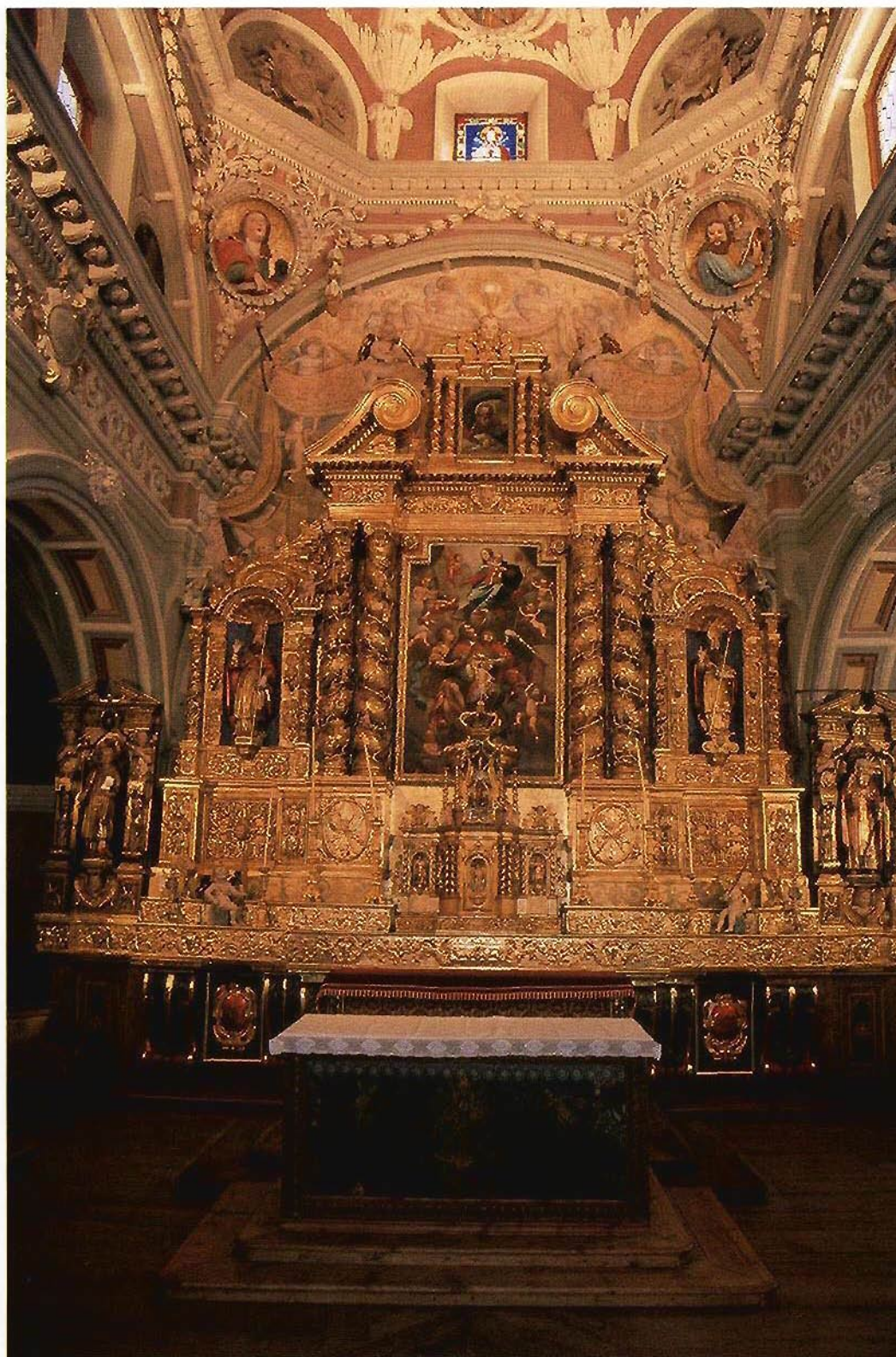
Le traitement proposé commence par une désinsectisation et une consolidation locale, ainsi que par la restitution de quelques éléments manquants. Le soulèvement de la dorure et la polychromie sont refaits à la cire d'abeille. On procède au nettoyage par solvant de l'ensemble de la surface et à la suppression des reprises de la dorure à la bronzine, de même qu'à celle du vernis, du badigeon et de la patine. Les zones d'usures, dont l'étendue nuit à l'esthétique, sont redorées à la feuille.

Un gros travail de suppression des repeints, de restauration des polychromies (statues, fonds des niches, soubassement) est réalisé. C'est au sculptel sous binoculaire qu'est effectué le dégagement des carnations. Enfin, on procède à une protection de l'ensemble à la cire microcristalline.





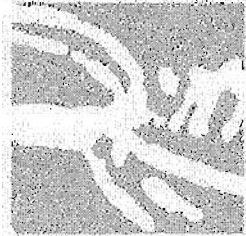
Le souci constant du maître d'œuvre, l'inspecteur des Monuments Historiques Laurent Husoux (chargé de la Savoie jusqu'en 1997 et prédécesseur de Mlle Rachel Touze, actuellement en fonction) a été de veiller à ce que tout ce qui pouvait être conservé le soit et que l'opération conduite, qui a permis de dévoiler les modifications survenues au cours des siècles et qui constituent l'histoire de l'œuvre, ne nuise pas à l'harmonie générale de celle-ci.



La toile centrale (2,20 m de hauteur par 2,40 m de largeur) a fait, elle aussi, l'objet d'un traitement de conservation (consolidation du châssis, traitement anti parasitaire préventif du doublage de la toile).

Le traitement de restauration (nettoyage de surface, allègement de vernis par solvant, élimination des repeints et réintégration des lacunes) a été d'autant plus délicat que la toile d'origine, très usée, avait été radicalement repeinte au siècle dernier et mal restaurée vers 1930. La conservation du repeint du XIX^{ème} siècle n'est imposée. Ce travail a été réalisé par Danièle AMOROKO, restaurateur à Avignon.





Des milliers de signes sur les roches

En Savoie s'est développé un art rupestre postglaciaire remarquable, apparu avec les pierres à cupules vers 3000 ans avant J.C. au Néolithique. Il évolue dans sa thématique et sa symbolique pour aboutir, à l'Age du Fer, entre 700 et 50 environ avant J.C., à une profusion de représentations figuratives et abstraites. Ce mode d'expression des premières communautés agro-pastorales se prolonge aux périodes médiévales et modernes par des symboles religieux, croix et autels, des noms et des initiales, des dates et de plus rares représentations abstraites et figuratives.

Les gravures sont particulièrement nombreuses en Haute-Maurienne, à partir de Saint-Michel-de-Maurienne, en versant adret, étagées, des replats favorables à une implantation humaine permanente, 1 000 mètres à 1 500 mètres, jusqu'aux alpages entre 2 000 et 2 400 mètres d'altitude.

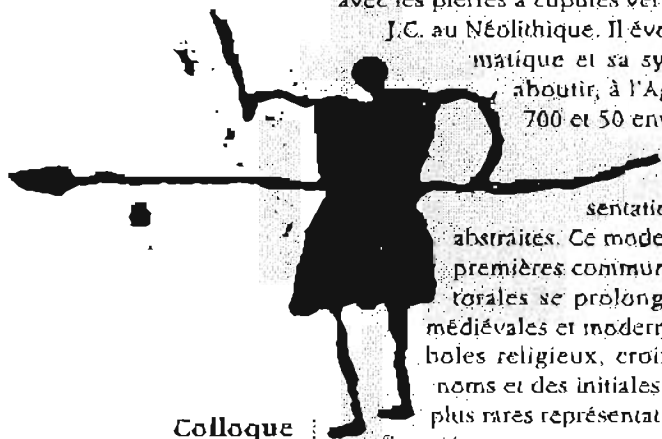
Au-delà de Termignon, les sites se répartissent sur les versants adret et ubac, de l'étage de

l'habitat permanent, à 300 mètres à 1 500 mètres, aux alpages dominants la vallée jusqu'à plus de 2 800 mètres d'altitude, et dans les vallons adjacents de la Rochevère, du Ribon et de Ronce.

Les roches présentent un riche répertoire de gravures qu'elles soient figuratives comme les anthropomorphes, chasseurs, guerriers, divinités, les zoomorphes, équidés, bouquillons, chiens, les armes et outils, les chars à deux ou quatre roues, les représentations de pieds et de mains... ou abstraites, comme les cupules, les spirales, les méandres et labyrinthes, les représentations circulaires et quadrangulaires...

Les motifs, isolés ou en compositions martiales et cynégétiques, relèvent du domaine symbolique plutôt que descriptif et suggèrent des pratiques à caractère votif ou propitiatoire.

Leur distribution correspond à celle d'occupations anciennes, habitats et sépultures datés du Néolithique à l'Age du Fer, à Saint-Michel-de-Maurienne, Orelle, Saint-André-de-Maurienne, Villarodin-Bourget, Aussois, Sollières, Lanslevillard, installées à proximité des voies de passage et du débouché des cols alpins menant en Tarentaise ou en Italie. Au cours de la colonisation humaine, les meilleurs empla-



Colloque international

Le fer dans les Alpes du Moyen-âge au XIX^{ème} siècle,

Dauphiné, Savoie, Haute-Savoie, Italie du Nord. Du 22 au 25 octobre 1998 à Saint Georges d'Hurtières.

Dans le cadre des programmes Interreg, les sites de Saint Georges d'Hurtières et Brosso (Province de Turin) sont l'objet d'un projet de valorisation coordonné. Deux colloques internationaux feront le point des recherches scientifiques conduites sur ces sites. Le premier à Saint Georges permettra de dresser le bilan des recherches géologiques, historiques, archéologiques sur l'extraction et la métallurgie du fer dans les Alpes, le passage du procédé métallurgique direct aux filières indirectes, la question de la métallurgie à la «bergamasque».

Dès le XVII^{ème} siècle, des métallurgistes «bergamasques» sont venus travailler en Dauphiné et en Savoie. On connaît mal encore le mode de propagation et les caractéristiques techniques de cette métallurgie. C'est un des enjeux de ce colloque, qui contribuera à valoriser le projet muséographique du site minier de Saint Georges.

Opérations archéologiques prévues en 1998

Différents thèmes ou périodes sont abordés au travers de programmes de recherche en cours ou nouveaux.

Préhistoire, Age des Métaux

- La fin des temps glaciaires. Paléolithique. Projet collectif de recherche, G. Pion.

- Roches vertes de Maurienne. Néolithique. Prospection thématique, E. Thirault.

- Gravures rupestres de Savoie. Age des Métaux. Prospection thématique, F. Ballet.

Moyen-Age, Période Moderne

- Tours de Montnaveur, Villars-Sallet. Moyen-Age. Fouille programmée, J.M. Poisson.

- Château de Miolans, St-Pierre-d'Albigny. Moyen-Age. Sondages, C. Ducourthial.

- Le Planay, le château. Moyen-Age. Relevés et sondages, R. Excoffier.

- L'itinéraire alpin de Haute-Tarentaise. Moyen-Age. Prospection thématique, F. Faucher.

- St Georges d'Hurtières, mines. Ep. moderne. Prospection thématique programmée, V. Protat.

- Mines de Savoie. Ep. moderne. Prospection thématique, S.R.A.

Archéologie Subaquatique

- Lac d'Aiguebelette. Toutes périodes. Prospection-inventaire, A. Marguet.

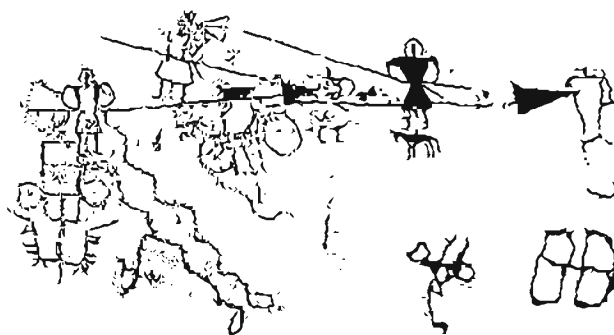
- Lac du Bourget. Toutes périodes. Prospections, R. Castel.

- Brison-St-Innocent, Meimars. Néolithique. Sondages, A. Marguet.

L'A.D.R.A.S.

L'Association Départementale pour la recherche archéologique en Savoie, créée en 1979, rassemble tous les responsables professionnels ou bénévoles, d'opérations archéologiques, menées en Savoie. Elle développe son service en accord avec le Service Régional de l'Ar-

chéologie selon la législation en vigueur et favorise la diffusion et la publication des résultats aussi bien dans des revues spécialisées à destination de la communauté scientifique que dans des ouvrages destinés à un plus grand public pour informer des découvertes et de l'évolution des connaissances.





ceux ont été empiriquement choisis, à l'abri des avalanches et sur les plans favorablement exposés. Aussi l'habitat et l'activité agropastorale y ont perduré, de même que la tradition de la gravure.

Leur répartition est aussi déterminée par la géologie et la géomorphologie. Elles sont, en effet, tributaires du substrat rocheux qui doit se prêter à cette activité. On constate une accumulation de gravures dans la zone des schistes lustrés qui offre de nombreux blocs erratiques de calcaires phylliteux gréseux et de calc-schistes, particulièrement propices à la gravure. De grands affleurements de marbres siliceux, polis par l'érosion glaciaire ont, eux, servi de support aux grandes scènes d'Aussois.

Dans les alpages, les roches gravées se rencontrent sur les replats ou plans vastes ou étroits offrant des possibilités d'activités pastorales et d'installation temporaire.

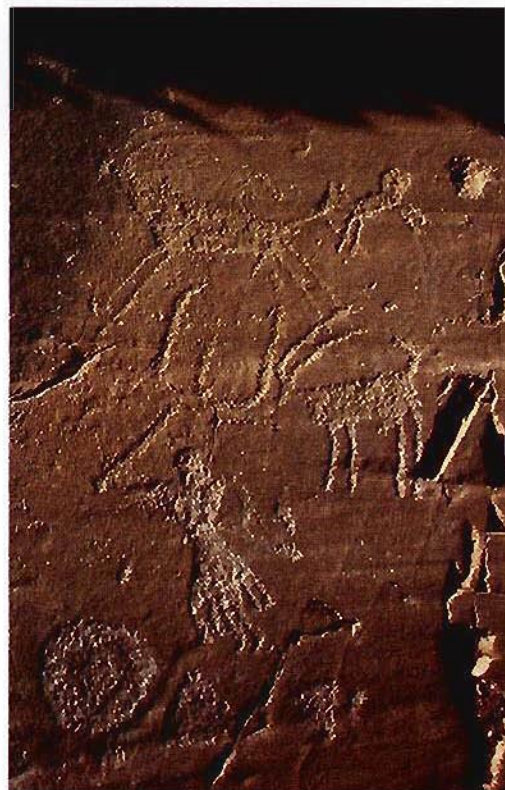
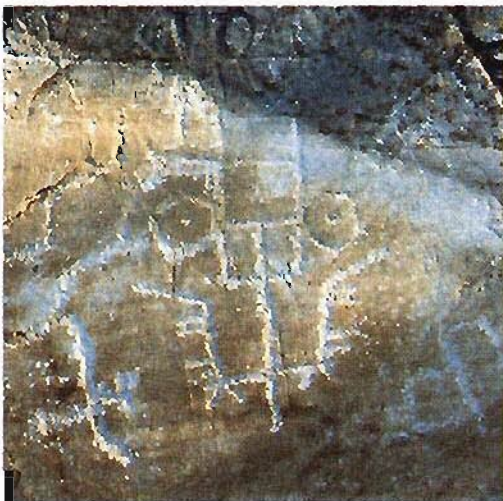
Les gravures rupestres constituent un patrimoine archéologique exceptionnel mais extrêmement fragile car, soumises à l'érosion naturelle et humaine, elles s'effacent progressivement.

Un programme de recherche a été mis en place dans le département, il y a une dizaine

d'années, pour les étudier et les protéger. Prospection, inventaire, relevés, photographies, moulages ont permis une analyse typologique, stylistique et technique.

La recherche s'engage maintenant dans de nouvelles directions : études météorologiques générales, études météoriques (amplitude thermique dans l'air et à l'interface roche-atmosphère, thermographie des surfaces ornées ou non, hygrométrie), relevés micromorphologiques des surfaces gravées, études géochimique et géomicrobiologique des altérations, études des lichens.

En effet, une bonne connaissance du support rocheux et de son évolution ainsi que la connaissance de l'évolution du climat peuvent aboutir à donner des éléments de datation des gravures et à concevoir des programmes de conservation.



Colloque

A l'automne 1997 s'est tenu à Sion en Valais le VIII^e Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, consacré aux « Méthodes et critères de datation des vestiges archéologiques, appliqués aux Alpes occidentales de la Méditerranée aux Alpes rhétiques ». Ces colloques internationaux, à la fois thématiques et diachroniques sont organisés, sous l'impulsion de la Société de Préhistoire et d'Archéologie du Val d'Aoste, par un Comité scientifique composé de chercheurs appartenant à des institutions italiennes, suisses et françaises auquel participe la Conservation Départementale du Patrimoine.

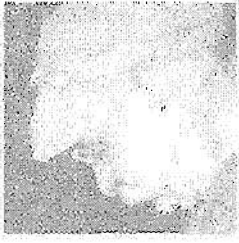
Prêts d'objets pour expositions

- Trente, Italie : l'exposition « L'or des Alpes : objets d'ornement de la Préhistoire au Haut Moyen-Age » a montré, dans le cadre prestigieux du Castello del Buonconsiglio, la richesse et le savoir-faire des populations alpines de la Ligurie à la Slovénie, par de précieuses pièces archéologiques. Des objets de parure de différents sites savoyards y ont figuré et la Conservation du Patrimoine a participé à l'important catalogue qui l'accompagnait.

- Vienne, Isère : « L'insure du temps,

quatre ateliers de restauration de la région Rhône-Alpes exposent le travail de leurs laboratoires qui concourent à la sauvegarde du patrimoine immobilier. Quelques vases restaurés de la grotte des Balmes-de-Sollières-Sardières sont présentés. Fermée fin mars, l'exposition sera ensuite présentée au Canada, à Montréal.



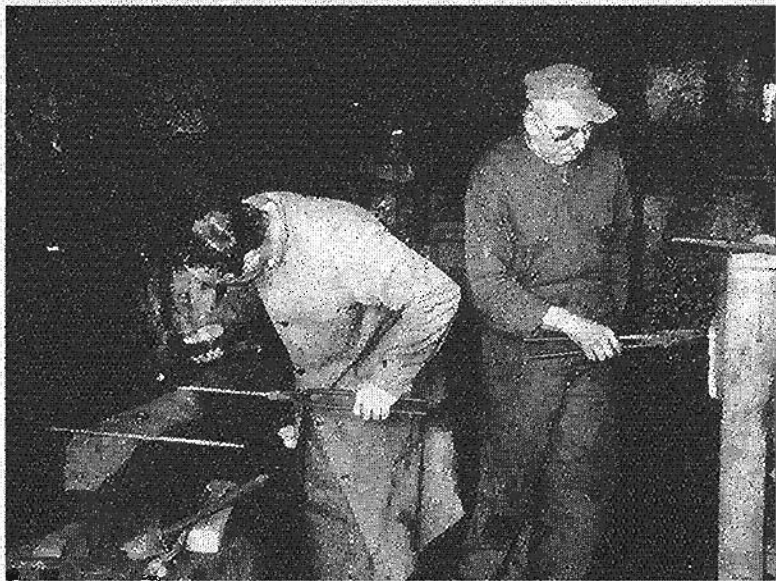
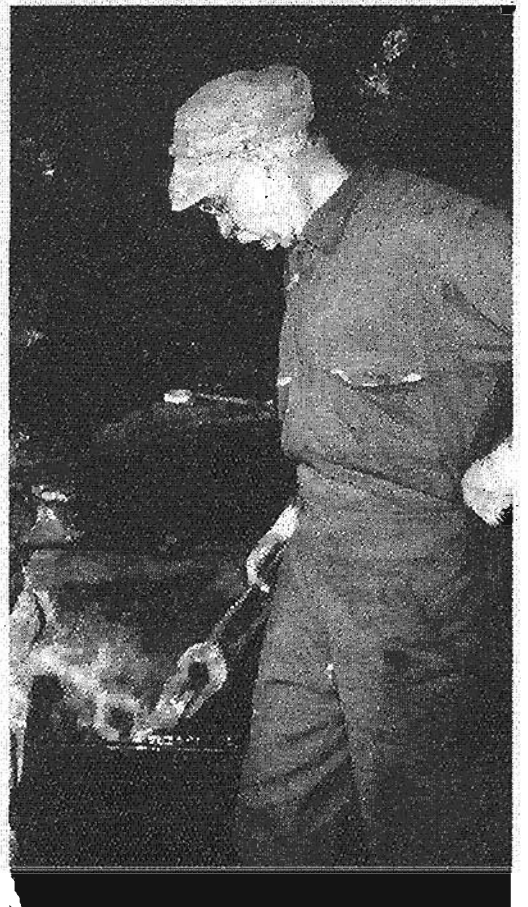
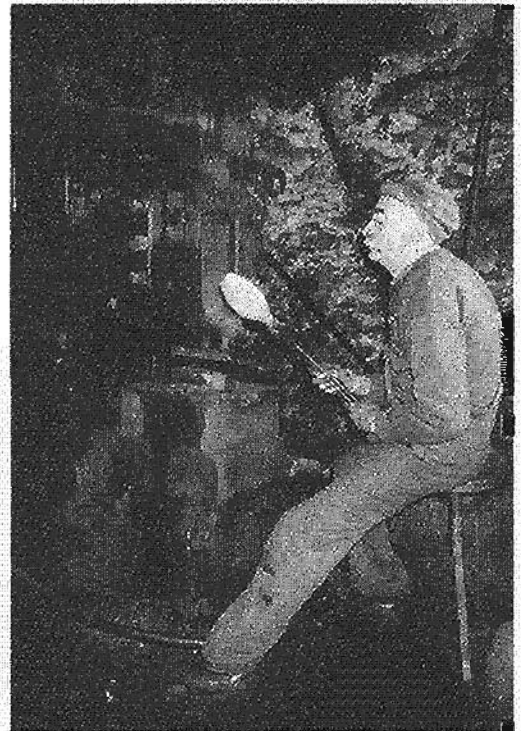


Recherche Taillandier désespérément

La taillanderie artisanale : un métier condamné ?

*La «Maison
Busillet», étude
préalable au
projet muséal
concernant
la forge à
martinets
(commune de
Marthod)*

Ainsi Chantal Sommi intitulait-elle ses recherches et maîtrise d'anthropologie réalisées à l'Université Lyon II en 1995, 1996. Lorsque Gaston Busillet envisage de mettre fin à son activité, les élus de la commune de Marthod prennent conscience que non seulement ils vont voir disparaître un artisan, qu'une activité économique va cesser, mais qu'un patrimoine bâti, des outillages, un savoir-faire, un symbole, la forge et les ébranlements sonores de ses martinets, sont à leur tour menacés, qu'il y a là, une trace, une histoire de la commune qui peuvent s'effacer de la mémoire.



Très vite naît l'idée de préserver cet ensemble et dans le même temps, la réflexion va bien au-delà des mesures envisagées. La taillanderie est acquise par la commune dans le courant de l'année 1994 avec le concours du Conseil Général. La Conservation Régionale des Monuments Historiques instruit un dossier qui permet d'obtenir, au printemps 1995, l'inscription au titre des monuments historiques, de l'ensemble «bâtiment, atelier et outillages Busillet». Ces premières mesures garantissent une sauvegarde du patrimoine. Sa valorisation auprès du public étant envisagée, on perçoit dès lors la nécessité, avant toute élaboration d'un projet muséographique, d'en connaître la réalité technologique, économique et humaine. C'est ce cadre de pensée qui a conduit à l'intervention d'une ethnologue.

Que pouvait apporter l'ethnologie à la compréhension de ce que l'on nomme dans le vocabulaire scientifique, un «fait social total», la «Maison Busillet», lieu de vie d'une famille,

espace d'un savoir, d'un apprentissage, d'une transmission, outil de production, lieu où la technique le dispute au symbolique? Dès le XI^e siècle, les chartreux ont contribué au développement de la métallurgie en Dauphiné et en Savoie. Faverges, au XIV^e siècle, est réputée pour ses ateliers de coutellerie. Le Dictionnaire étymologique des noms de lieux en Savoie mentionne l'existence d'un martinet à Marthod, dès 1591. A la fin des années 1860, plusieurs artifices sont installés le long du Cruet, du canal l'Allier et bien sûr de l'Arly: l'usine Henri Dunand (moulin et martinet), les usines Muraz Maurice (moulins), les usines Dumas (moulin, foulon, scierie), l'usine Hérisson-Garin Donat (scierie et moulins), l'usine Pierre Clappet (martinet), l'usine Lombard (moulin), l'usine Léger (scierie), scierie au lieu-dit La Filatière, artifices aux Poses et aux Chavonnes. C'est en 1873 que Joseph Busillet, fils de Agathe, maréchal taillandier, né à La Bathie, demeurant à Doussard, achète à Jacques Antoine Léger, mécanicien à Albertville, un bâtiment situé au village de l'Epigny avec trilles, places [...] le cours d'eau avec ses vannes et autres accessoires ayant desservi jusqu'à ce jour les artifices qui se trouvaient dans le bâtiment. Trois générations – le grand-père, le père et le fils – se sont succédées dans cette forge devenue taillanderie. Dans ce lieu qui rassemble et unit l'homme et la technique, des sources d'énergie, une matière, des outils, des gestes, forment un ensemble de réalités objectives que l'ethnologue va s'efforcer de décrypter, les confrontant aux représentations qui leur sont liées parce que ces représentations culturelles participent à la fois aux choix technologiques et aux gestes techniques. Quelques interrogations ont conduit cette démarche d'analyse. Il s'est agi de voir comment la «Maison Busillet» s'intégrait dans le contexte artisanal, social, industriel de la commune, de repérer les liens entretenus entre des espaces différenciés, la forge, la ferme, l'habité et l'organisation du travail, la division des tâches, le fonctionnement économique. Des ouvriers ont rejoint à un moment donné de leurs parcours la famille Busillet. Quels étaient ces ouvriers de la forge, leur origine, leur qualification et par-delà l'ordonnement des tâches, quels liens se sont tissés entre patrons et ouvriers? L'entreprise a par ailleurs connu une évolution technologique, une spécialisation au travers de laquelle les trois générations de taillandiers ont développé des savoir-faire différents, dans la production d'outils forestiers.

Cette étude monographique appuyée sur la consultation des archives de l'entreprise, de la commune, du Fonds Sarde des affaires hydrauliques aux Archives Départementales, d'entretiens avec la famille Busillet et des clients, l'identification des outils de fabrication, des outils fabriqués, la description des chaînes opératoires, a permis de reconnaître dans la taillanderie Busillet, une unité sociale fonctionnant selon le modèle des «ferme-atelier» bien connues dans le Jura, c'est-à-dire à la fois une exploitation agricole et une entreprise artisanale. La fabrication du «pic à la Ber-

gamasque» fait la renommée de la Maison Busillet et fidélise une clientèle locale et nationale. La cessation de la production d'outils de haute qualification, de petites séries, de «beaux outils», de «sur-mesure», pose problème au réseau de clients et revendeurs qui s'approvisionnent à Marthod. L'absence d'une succession parentale interroge également l'ethnologue sur la transmission de ce savoir-faire. C'est ainsi que l'étude ethnologique rejoint le questionnement des élus de la commune soucieux de mettre en œuvre un projet muséal qui n'hypothéquait pas le maintien souterrain d'une activité économique. Le projet culturel prend alors une dimension nouvelle, le pari d'un conservatoire des savoir-faire de la taillanderie, la préservation, la valorisation d'une histoire, d'une mémoire de la «Maison Busillet» qui a fortement marqué la vie de la communauté villageoise, et le maintien d'une activité artisanale. Ou quand un musée, un projet culturel, peuvent redonner un sens nouveau à une activité économique et contribuer à la pérenniser.

Au jour d'aujourd'hui, un artisan s'est installé à Marthod. Compagnon ferronnier, il apprend auprès de Gaston Busillet les gestes d'un métier. La commune édifie à proximité de la taillanderie, un atelier où il pourra développer son activité de ferronnerie. Totale-ment associé au projet culturel, convaincu de son utilité sociale, cet artisan va tenter le pari de conserver vivante la «Maison Busillet», d'être témoin dans la tradition et la modernité de son art, de cette figure symbolique de notre civilisation, le forgeron.

Les sons Devouassoud

C'est dans les alpages de la Savoie, du Val d'Aoste, de la Suisse, que résonnent les sonnettes fabriquées depuis quarante ans par Gérard Devouassoud à Chamonix. La fabrication,

créée en 1879, s'emploie jusqu'à dix-sept personnes. Cinquante et une opérations sont nécessaires pour obtenir une cloche, appelée «clatine», posée en Chablais, «camon» en Tarentaise et «Macienne», «sonnette» près de Chamonix, alors qu'en Italie, on dit une «devoassoud». Le film de Marc Rougerie et Gérard Segal a bénéficié du soutien financier de la Commission Départementale du Patrimoine.





Une valorisation culturelle du patrimoine rural en Savoie

Après les Chemins du Baroque et Pierres-fortes de Savoie consacrés aux églises baroques et aux fortifications, la Savoie s'intéresse à la valorisation culturelle et touristique de son patrimoine rural. Avec ce patrimoine, elle peut mesurer toute la complexité qu'il y a à mettre en valeur un héritage souvent considéré comme secondaire parce que non spectaculaire.

Une première phase d'étude destinée à définir les conditions de faisabilité de la valorisation du patrimoine rural a montré que celui-ci, par sa définition même (architecture rurale, paysages façonnés par les gens vivant de la terre, produits du terroir, outillages et savoir-faire), par son caractère diffus, privé, ne peut être assimilé à des édifices majeurs ou parfaitement caractérisés comme des églises ou des châteaux. Un des principaux aspects à prendre en compte est son caractère évolutif. Une maison agricole, par exemple a toujours évolué dans le temps, en fonction de ses propriétaires, de son utilisation, des transformations de l'agriculture. Cette remarque s'applique également aux paysages. L'expérience acquise à la suite d'études menées sur quelques sites ruraux conduit à considérer la valorisation du patrimoine rural comme la mise en place d'actions et de mesures destinées à accompagner son évolution, non pas dans le sens de la banalisation qui est le sien aujourd'hui, mais dans le sens de la reconnaissance et de la prise en compte de son originalité, de ses spécificités et de sa diversité.

La valorisation du patrimoine rural est l'affaire de tous : habitants, élus, architectes, entreprises du bâtiment, agriculteurs, services du Département, de l'Etat...

Elle n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- la culture locale doit être mise en valeur et appropriée ou réappropriée par tous car c'est la base humaine indispensable à tout processus de valorisation ;

- cette valorisation ne peut se faire que par une approche globale, transversale, interdisciplinaire, parce que le champ d'action proposé dans la définition est vaste et parce que tous les éléments constitutifs du patrimoine rural sont interdépendants et renvoient à des domaines de connaissances divers (archéologie, ethnologie, sociologie, géographie, histoire, etc...);

- l'implication dans une démarche de valorisation du patrimoine rural signifie s'impliquer dans le long terme, dans un processus où les résultats ne seront pas immédiatement visibles et en tous cas difficilement quantifiables.

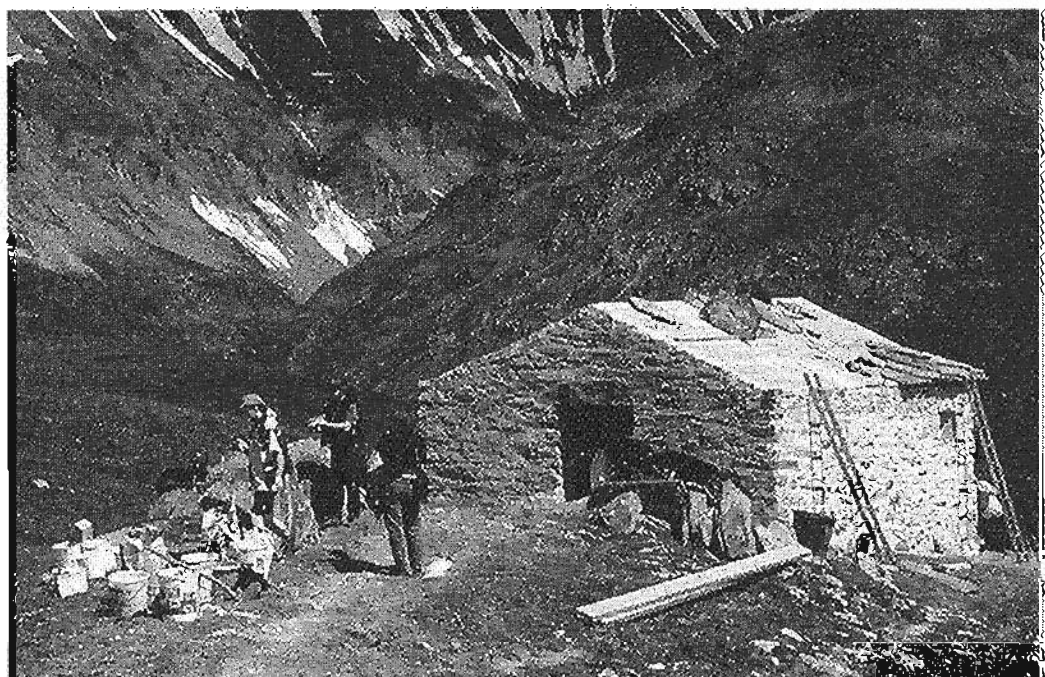
Bourse d'étude

Afin de développer la recherche scientifique sur le patrimoine de la Savoie, recherche qui ne peut que conforter des programmes de valorisation culturelle et touristique, la Conservation Départementale du Patrimoine accorde à partir de cette année, des bourses d'études à des étudiants de maîtrise, D.E.A. ou thèse en histoire, archéologie, ethnologie et en histoire de l'art.

Chantal SOMI, étudiante en ethnologie à l'Université Lyon II, bénéficie d'une bourse pour sa thèse : « Greniers, mazots, chalets : d'un espace à l'autre, d'un temps à l'autre.

Processus de transformations de l'architecture vernaculaire. Etude comparative entre différentes régions des Alpes francophones.

Clémentine, ébautier-formation organisé à Termignon par le Parc National de la Vanoise.





Pour valoriser le patrimoine rural, le champ des talents indispensables est large. C'est pour cette raison, qu'en Savoie, la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne, la Conservation Départementale du Patrimoine, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement en collaboration avec la DRAC, le SDAP, les parcs nationaux et régionaux, l'Université de Savoie, ont décidé de mettre leurs compétences en commun pour mener une politique de valorisation, chacune d'elles intervenant dans son domaine d'aptitude.

Plusieurs actions issues de ce partenariat prennent corps aujourd'hui :

- des chantiers de formation aux techniques traditionnelles de restauration destinés aux artisans sont organisés depuis un an;
- des projets muséographiques comme celui consacré à la vache sont des cartons;
- un programme de valorisation touristique fondé sur l'organisation de visites guidées pourrait être lancé en 1999. Ces visites s'appuieraient sur des sites sélectionnés pour la qualité du patrimoine et pour la volonté des habitants, des élus et des associations de les mettre en valeur. Cinq sites qui avaient été étudiés en 1995-96 constitueraient le noyau du dispositif. C'est dans cette perspective qu'est menée actuellement une réflexion sur l'interprétation du patrimoine rural en Savoie.

Difficile à mettre en œuvre, ce programme de valorisation du patrimoine rural représente néanmoins un enjeu culturel crucial pour la Savoie. Le patrimoine rural est en effet celui qui exprime le mieux les relations que peut avoir une communauté humaine avec son espace. Il est le témoin des moyens, des stratégies qu'elle a mis en place pour institutionnaliser, utiliser, aménager, administrer son territoire. Il explique les comportements, les pratiques, les croyances qui en sont issues. Grâce à ce patrimoine, on touche aux fondements même des communautés rurales.

Reconnaissance et mise en valeur du paysage rural

Les deuxièmes rencontres du patrimoine rural organisées par le C.A.U.E. Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie, la F.A.C.I.M., Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne, la C.D.P., Conservation Départementale du Patrimoine, à Chanaz, l'automne dernier, ont permis aux élus, techniciens, responsables d'associations culturelles, de mettre en évidence la complexité du paysage rural, sa constante évolution, son caractère de vecteur d'une économie,

d'un mode de vie, mais également ses codes de lecture. La multiplicité des discours du paysage engendre des lectures multiples aussi différenciées les unes des autres. Le choix par la F.A.C.I.M., de la Chautagne, comme site expérimental de mise en valeur du patrimoine rural, oblige à une rencontre de ces points de vue afin d'élaborer avec l'ensemble des acteurs locaux, des méthodes d'analyse et de valorisation.

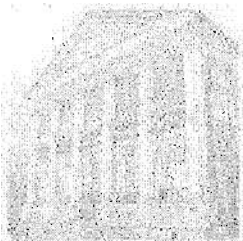
Paysage villageois de Chautagne



Contrat global de développement Tarentaise Vannoise

Procédure engagée entre la Région Rhône-Alpes et les quatre Sivom de Tarentaise-Vannaise, ce contrat définit les grandes orientations de développement de la vallée. Conforter et élargir l'économie touristique, soutenir les filières économiques traditionnelles, équilibrer l'ensemble du territoire et améliorer le cadre de vie, conforter le tissu

societ et culturel de la Tarentaise, sont les axes de développement retenus. La Conservation Départementale du Patrimoine et la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne sont associées à la réflexion nourrissant le quatrième objectif et plus particulièrement la mise en réseau et l'animation du patrimoine, qu'il s'agisse de musées ou de sites patrimoniaux, publics et privés.



ÉDIFICES

Pour une découverte de l'architecture moderne en Savoie

Nous vivons tous naturellement dans de l'architecture; cependant, celle-ci ne procède pas d'un phénomène de génération spontanée. Elle suppose des conditions techniques, financières, culturelles, favorables. Elle répond aux exigences d'une époque. Elle nécessite également un niveau de culture architecturale de nos concitoyens. Le siècle qui s'achève a été traversé par des événements tant historiques, esthétiques que spatiaux, marquants et signifiants. Il est souvent annoncé que l'homme y a plus bâti que pendant l'ensemble des siècles précédents.

En Savoie, l'industrialisation, la reconstruction et la création des stations de montagne ont été des étapes fortes de notre histoire contemporaine qui constitueront des éléments durables de notre patrimoine.

Quel regard portons-nous sur la production spatiale et l'esthétique de ces éléments? Le plus souvent, c'est l'indifférence qui prévaut. Dans d'autres cas, un rejet, voire une disparition, est de mise.

De rares exemples de sanctuarisation semblent voir le jour. Nous avons tous un devoir de mémoire de ce qui constituera de fait le patrimoine architectural du XX^{e} siècle: conservateurs, éducateurs, maîtres d'œuvre, promoteurs publics et privés, élus ou simples habitants ou usagers de ces quartiers, de ces équipements, de ces lieux de production.

Il est urgent de bâtir un inventaire de ce patrimoine par commune ou par canton, selon des thématiques à définir: logements, équipements publics ou culturels, lieux de travail ou de production...

Un recensement photographique peut être entrepris prioritairement, avant d'engager les



bases d'un inventaire scientifique et esthétique progressif.

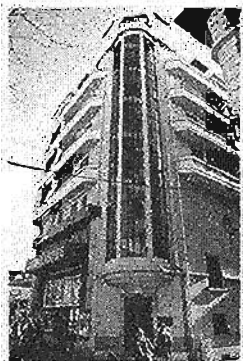
Nous devons compter sur la volonté des maîtres d'ouvrage publics ou privés à participer à cette action: l'Etat, les collectivités, les organismes HLM, RDR, etc.

Nous devons associer les maîtres d'œuvre, architectes, entrepreneurs, pour participer aux recherches et à l'analyse.

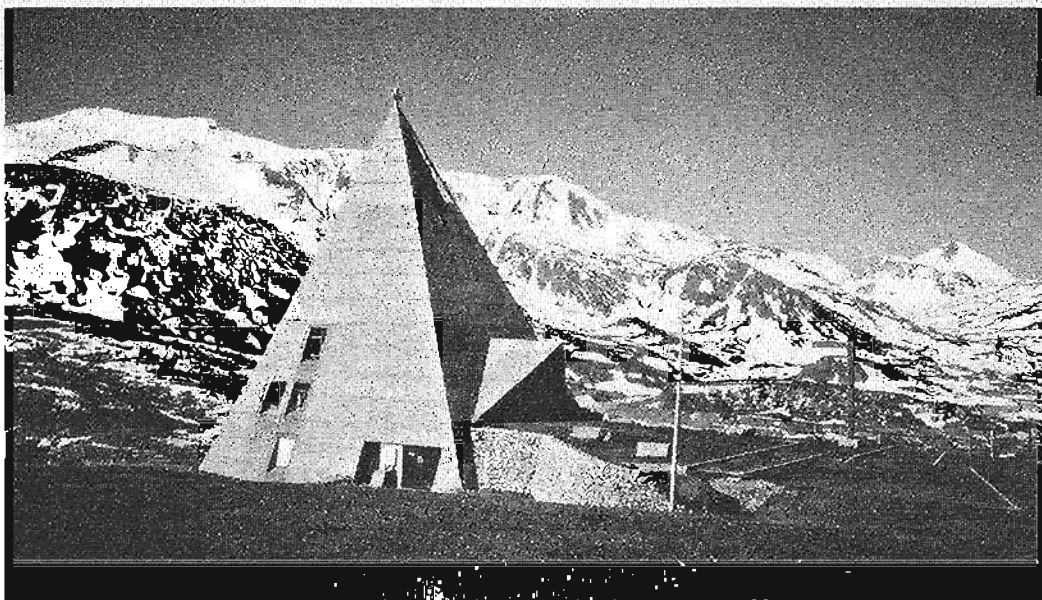
Et pour le XX^{e} siècle qui va démanteler, ne pourrions-nous pas, dès à présent, bâtir les éléments d'observation de notre patrimoine à venir et mobiliser ainsi nos forces sur l'analyse collective de celui qui s'achève.

L'ancien théâtre à Genève (1910).

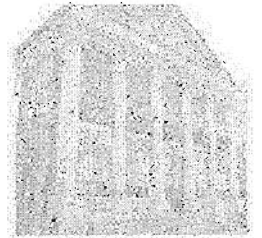
L'Assemblee d'après-projet des Pinnacles, Col du Mont-Cenis, Lanslebourg (1950), œuvre d'architectes et techniciens.



Ci-dessus, L'Astrée à Chambéry, 1940. Charles et Laurent Perron, architectes.



De l'architecture et du patrimoine



ÉDIFICES

La protection des monuments historiques est née en 1830, sous la Restauration. Elle a été conduite, dans un premier temps, par une commission, composée d'hommes de lettres, comme Mérimée, et d'architectes, comme Viollet-le-Duc, avant de donner lieu à la création d'une administration, fortement centralisée à ses débuts. Cette administration a été progressivement déconcentrée, en région pour l'essentiel, par la suite, avec la création des Conservations Régionales des Monuments Historiques, au sein des Directions Régionales des Affaires Culturelles.

La protection des sites, plus tardive, a débuté en 1906, sous l'impulsion du Touring Club de France. C'est son développement, avec la protection systématique, depuis 1943, des abords des monuments historiques, qui est à l'origine de la création des Agences des Bâtiments de France, devenues Services Départementaux de l'Architecture en 1979, dans le cadre de leur intégration au ministère de l'Équipement, puis Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine en 1995, à la suite de leur remise à disposition du ministère de la Culture.



Si l'on ouvre la liste des quelques 235 monuments historiques et des 121 sites de la Savoie, on découvre que la première protection concerne l'ancien château royal, en 1881 (Château des Ducs de Savoie) et que la protection s'intéresse d'abord à l'archéologie, et à l'histoire avec l'Arc de Campanus (et l'escalier de l'Hôtel de ville) d'Aix-les-Bains, protégés en 1890, la crypte de Lémenc et l'église Saint-Maurice au Bourget-du-Lac ou la Tour de Bérold au Châtel, protégées en 1900, ou à l'art, avec les chapelles Saint-Anoine de Bessans et Saint-Sébastien de Lanslevillard (1897) ou avec le cloître de Saint-Jean-de-Maurienne (1899), suivi de près par la Tour de Bérold, au Châtel. Les Charmettes sont protégées en 1905, juste avant les cathédrales de Chambéry, de Moûtiers et de Saint-Jean-de-Maurienne, classées à la suite de la Loi de séparation de l'église et de l'État. La protection des sites débute autour des villes thermales, avec le classement des gorges du Sierroz ou du Bois de Cythère de Brides-

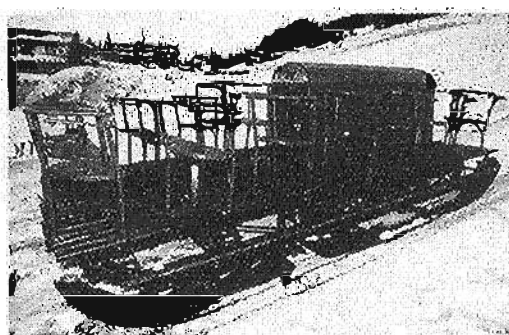
les-Bains, en 1910, avant de s'illustrer en 1934 puis en 1937 par l'inscription à l'inventaire supplémentaire des lacs d'Aiguebelene et du Bourget, suivie de près de celle des grands cols...

Les protections se sont poursuivies avec un rythme qui s'est accéléré, mais ce n'est peut-être plus la question de la quantité – du nombre d'édifices ou de l'étendue des sites protégés – qui retient désormais l'attention. Des initiatives ont en effet été prises dans les années quatre-vingt en faveur du Patrimoine Rural Non Protégé (elles sont, en Savoie, énergiquement relayées par le Fond Départemental d'Équipement des Communes); d'autres mesures, antérieures, ont été prises en faveur de la préservation du paysage, dans le cadre des Plans d'Occupation des Sols tout particulièrement.

Née de l'exception, la protection des monuments et des sites a ainsi progressivement cédé la place à une politique, plus large, du patrimoine et du paysage qui conduit à son tour à une politique de l'architecture : les interventions sur les édifices (ou quartiers) anciens, aussi bien que les programmes de construction neuve ou d'aménagement ne sauraient en effet être improvisées et le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine en liaison avec les autres services publics et les professionnels est, par-delà les missions de contrôle qui lui sont dévolues, à la disposition des collectivités et des particuliers pour les assister et les conseiller dans l'orientation qui convient de donner à leurs projets.

Un télétraineau monument historique

Le télétraineau, propriété de la société des remontées mécaniques de Notre-Dame-de-Bellecombe a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 23 juin 1997.



Dès les années 30, Notre-Dame-de-Bellecombe recevait des touristes amateurs des sports de neige. Dans cette station naissait non équipée, antique de Megève où il y avait des télécâbles, un industriel parisien. Monsieur De Bellay a encouragé la réalisation de ce télétraineau sur le principe du bac de rivière, une sorte de gracieux, tiré par un câble et mue par un moteur à essence, pour créer un groupe de skieurs au sommet d'une pente. Cette technologie au charbon désuet n'a pas survécu aux progrès des télécâbles.

La restauration des façades de la Sainte-Chapelle de Chambéry



ÉDIFICES

L'ancienne chapelle ducale du château de Chambéry, construite au XV^e siècle et classée Monument Historique dès 1881, constitue un précieux témoin de la richesse et du rayonnement qui s'attachèrent à la Maison de Savoie jusqu'à son transfert à Turin à la fin du XVI^e siècle. Après avoir connu l'honneur insigne d'abriter, pendant trois quarts de siècle, la relique du Saint Saire, elle bénéficia au XVII^e siècle des apports stylistiques du baroque, tout en conservant une grande partie de la parure de vitraux dont elle avait été dotée au début de la Renaissance.

Depuis 1993, les efforts du Ministère de la Culture et du Conseil Général de la Savoie, propriétaire de l'édifice, ont principalement porté sur la remise en état des façades, dont l'état de conservation et de présentation était assez médiocre : l'extérieur de l'édifice présentait un état d'encrassement prononcé, et les joints des parements, refaits à la fin du XIX^e

siècle, étaient la plupart du temps en mauvais état. Certains ouvrages particulièrement exposés, réalisés en calcaire gris local (pierre de Lemenc) étaient très dégradés. Les vitraux, enfin, nécessitaient une révision complète.

Une première tranche de travaux, réalisée en 1995, avait porté sur la façade est de la chapelle et la façade sud du clocher, dit « tour Yolande ». La seconde tranche, réalisée en 1997, a porté sur la restauration des façades sud et ouest, donnant sur la cour de la Préfecture : les parements en pierre de taille ont été soigneusement nettoyés à l'eau – avec un complément par gonivage-abrasif sur les parties les plus calcifiées – puis rejointoyés au mortier de chaux. Les ouvrages saillants, tels que corniches et frontons, ont été recouverts de plomb, afin d'éviter le retour des pénétrations d'eau qui avaient été à l'origine de nombreux désordres.

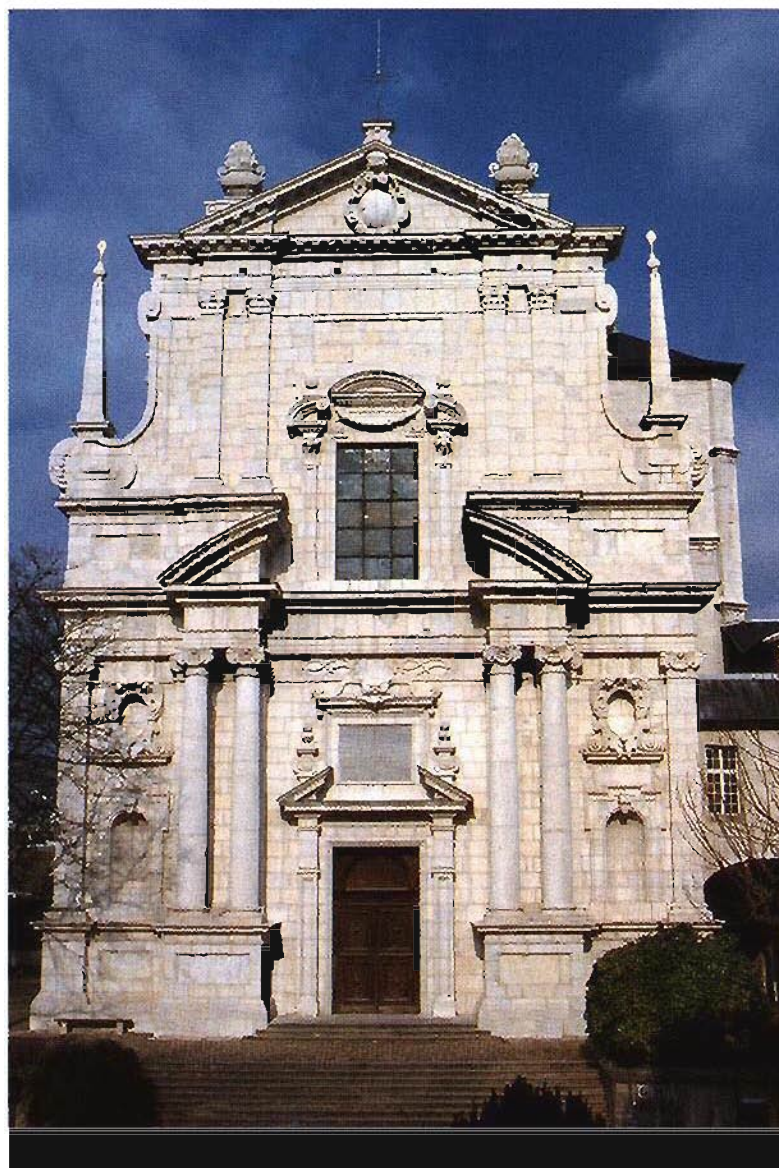
Les remplacements de pierre de taille ont été limités au strict nécessaire, de façon à conserver aux façades les petits accidents qui sont la marque du temps. Les vitraux de la chapelle de Nemours, refaits en verre blanc au XIX^e siècle, ont été refaits en vitres losangées, légèrement teintées. L'intervention s'achèvera avec la restauration prochaine de la belle porte d'entrée due au ciseau de François Cuénoc (1663).

La prochaine tranche de travaux, qui devrait commencer en 1999, portera sur la restauration du chevet de la chapelle, donnant sur la place du Château. Outre le nettoyage et le rejointoyement des parements, il est prévu de remettre en état les vitraux du XVI^e siècle : ces derniers seront démontés, nettoyés, restaurés et doublés après remontage par des verrières de protection extérieures, qui les protégeront à la fois des chocs thermiques et des attaques de la pollution atmosphérique.

La Sainte-Chapelle de Chambéry aura ainsi retrouvé, pour le début du nouveau millénaire, toute la qualité de son architecture extérieure. Il sera alors temps de se pencher sur la présentation intérieure de l'édifice, dont le traitement en « écorché » issu des restaurations des années 50 mérite d'être revu.

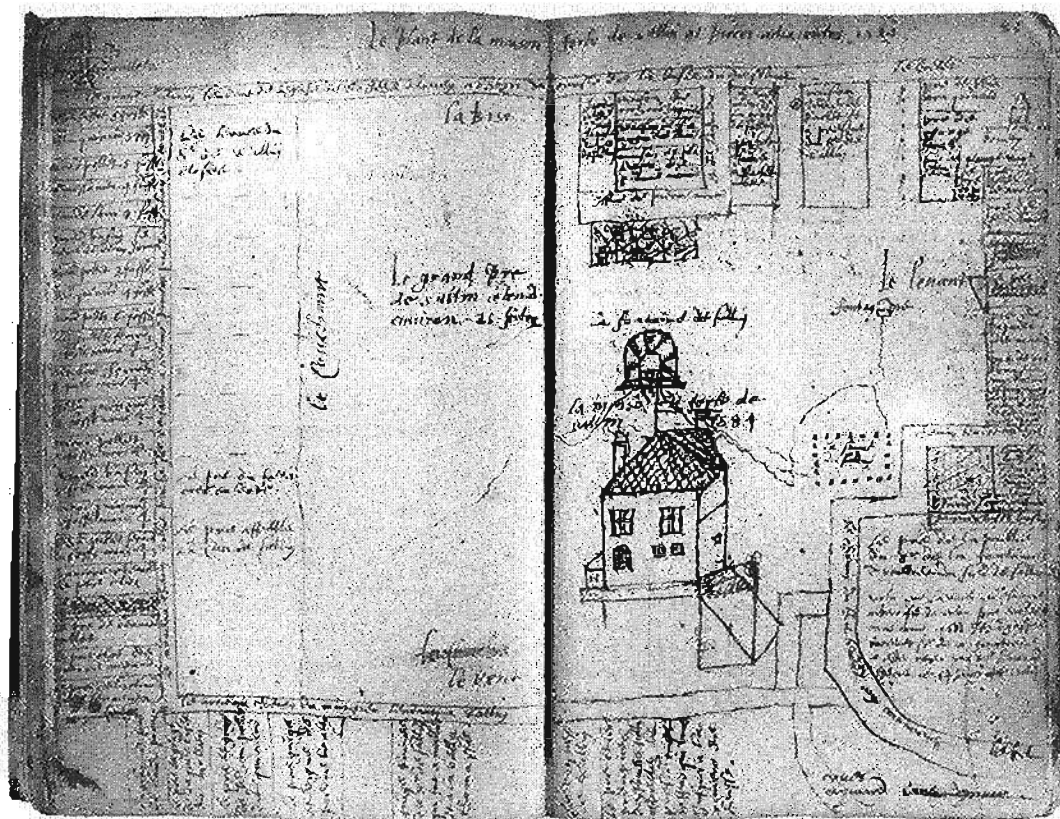
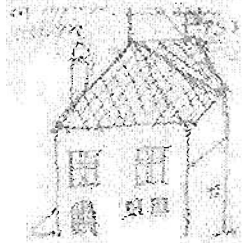
*En couleur,
la façade sud
après restauration.*

*A droite, détail
d'un ange sculpté
les chapiteaux
de la façade sud,
avant nettoyage.*



Les archives d'un « amateur savoyard »

HISTOIRE



ainsi que dans le fond du Sénat. On y trouve nombre d'anecdotes révélatrices, par exemple les dépenses entre 1639 et 1643 des services secrets de la reine Christine de France, régente de Savoie.

Les chercheurs et les archivistes ont certes toujours eu d'être satisfaits de ces acquisitions.

Le résultat positif ne masque toutefois pas une inquiétude récurrente : le patrimoine savoyard est aussi

riche que dispersé, chez les particuliers mais aussi dans les communes. Les prix atteints lors de cette

vente montrent qu'une spéculation peut se développer et provoquer en quelques années la

dispersion ou le vol des éléments subsistants. Une action d'ampleur est désor-

mais indispensable. Les moyens nécessaires ne sont pas

financiers (garder en sécurité quelques documents est d'un

coût dérisoire). Il s'agit avant tout que les élus, les associa-

tions culturelles et les sociétés savantes traduisent par des

décisions concrètes leur volonté commune de préservation et mise en valeur.

Les archives sont un patrimoine écrit très spécifique. Son existence ne dépend pas d'une volonté élaborée de construire, conserver ou mettre en valeur, mais de critères organiques et institutionnels hérités de l'Histoire elle-même. Les archives se définissent en effet comme les documents produits par une administration, une institution ou une personne et conservés dans son intérêt propre. La plupart des fonds d'archives sont des ensembles patrimoniaux finis, plus ou moins complets selon les vicissitudes. Un document isolé a très rarement une valeur historique, sinon marchande, qui justifie son acquisition. Les fonds ne s'accroissent régulièrement que pour les plus contemporains, ceux qui émanent d'institutions encore en activité.

Les archivistes interviennent rarement sur le marché des documents. Toutefois la vente réalisée à Drouot en janvier dernier, pour le compte d'un « amateur savoyard », fut l'une de ces occasions exceptionnelles. Grâce aux financements conjoints du Conseil Général et de la direction des Archives de France, deux ensembles de grande valeur ont pu être achetés.

Citons d'abord le livre de raison de Jean Piochet de Salins. Les huit volumes conservés sont le journal tenu par ce notable de Savoie à la fin du XVI^e siècle (1568-1620), humaniste admirateur de Ronsard et ami du poète Marc-

Claude de Buttet. Ce type de document est extrêmement rare et emplit d'indications sur la vie en Savoie à cette époque décisive. On y trouve par exemple le catalogue de sa bibliothèque, plus de 500 ouvrages dans tous les domaines des arts et sciences, le plan de ses biens, notamment de ses possessions autour du Château de Salins en 1581 (commune de Saint-Jean-d'Arvey), une chronologie des événements dont il eut connaissance, comme la venue d'Henri IV à Chambéry, des copies de textes et citations et annotations très variées. Plusieurs articles et un travail universitaire ont été consacrés à ces documents. Une étude historique complète reste à entreprendre sur ce milieu des humanistes savoyards, dont on peut pressentir le rôle important entre les centres italiens et Lyon.

Trois autres lots de documents ont également été acquis, en fait une série d'une centaine de pièces plus quatre registres concernant le conseiller Carron, contrôleur général des finances de Savoie au milieu du XVII^e siècle (1625-1655), ainsi que sa famille depuis le XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle. L'ensemble constitue une source de renseignements de premier ordre sur l'un des principaux financiers et trésoriers des Ducs de Savoie. Il complète parfaitement plusieurs registres conservés dans les archives de l'Intendant général

Un « plan du fort Saint Morisse avec son peizage », 1630



Les collections départementales se sont enrichies en 1991 d'un plan topographique manuscrit inédit lié à un épisode alpin de la deuxième guerre de Succession du Montferrat (1628-1631) jusqu'alors peu illustrée par les contemporains et essentiellement connue par les textes d'archives¹. Ce « plan du fort Saint-Morisse avec son peizage » (inv. 991-7-1, lavis de couleurs sur traits de plume, papier, H. 67,5 cm. x 39,7 cm.) présente les retranchements des troupes savoyardes du Prince Thomas de Savoie-Carignan au début du mois de juin 1630 et les aménagements d'un fort réalisé par l'occupant français dans le courant de l'été 1630 à Bourg-Saint-Maurice au débouché du col du Petit-Saint-Bernard. Ce document est



signé « de Beauvais fecit ». Il s'agit d'Antoine de Beauvais (cf. Guilfrey, *artistes parisiens...*, p. 239), ingénieur ordinaire du roi, identifié grâce à la sagacité du professeur David Buisseret, chercheur au Herman Dunlap Smith Center for the History of Cartography of Chicago, spécialiste des ingénieurs du roi sous Henri IV et Louis XIII.

Il constitue un bel exemple des travaux topographiques développés en France à partir des années 1620-1630 par la jeune école française des ingénieurs du roi. Le « Théâtre de la guerre » est alors traité comme un paysage (orthographique « pézage » ou « peizage » au XVIII^e siècle) en vue perspective ou naturel. Seuls les éléments d'architecture militaire sont l'objet d'une planimétrie.

Les événements de la fin de cette deuxième guerre de Succession du Montferrat ont tourné au désavantage du duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er}, allié aux espagnols, qui voulait faire valoir ses droits à la succession de Vincent II de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, décrétée en décembre 1627. Du 14 mai au 20 juin 1630, par précaution, l'armée royale française a occupé facilement le duché de Savoie sauf Montmélian et Charbonnière dont les garnisons résistent. Menacés par les troupes du maréchal de Bassompierre qui opèrent en Beaufortain, les douze mille fantassins et les mille deux cents cavaliers du prince Thomas de Savoie-Carignan cantonnés à

Conflans refluent jusqu'à Séez où ils sont accrochés et bousculés lors d'une escarmouche, avant de se réfugier en Val d'Aoste dès le 4 juin 1630. Ils seront finalement battus le 10 juillet 1630 à Avigliana par l'armée royale et Charles-Emmanuel 1^{er} mourra le 26 juillet 1630 d'apoplexie.

Le 7 juin 1630, Louis XIII loge à Bourg-Saint-Maurice. La décision de construire un fort contrôlant le pont de Saint-Germain et le débouché du col du Petit Saint-Bernard est prise. Le 8 juin 1630, Louis XIII, le cardinal de Richelieu, les maréchaux de camp Du Hallier et d'Argencourt étudient un plan défensif des débouchés de la Haute-Tarentaise¹. Une ligne de défense est choisie : celle courant du cours du Versoyen inférieur au cours de la Haute-Isère en amont de leur confluence. Les ponts de l'Esteppe, de Villaroger et de Longefoy sur l'Isère seront coupés sur le chemin du col du Petit Saint-Bernard ; des retranchements seront construits pour assurer le contrôle des gués. Un seul pont à l'abri de la ligne d'eau sera établi sur l'Isère pour faciliter les manœuvres. Enfin, les accès vers Courmayeur, Beaufort, Livernoche, Tignes devront être coupés et contrôlés. Sur le plan de Beauvais, apparaissent des ponts en place : 5 le pont de la Teppe, 6 le pont du Reclus, 8 le pont de Saint-Germain, défendu par une barricade sur le Versoyen à hauteur du fort.

Barrant l'accès à la vallée, le fort consiste en un simple quadrilatère doté de quatre redans dont l'un comprend l'accès à une cour intérieure. Ses dimensions sont assez vastes (quatre vingt toises de côté soit 155,92 mètres) pour contenir trois mille hommes de troupe. Il s'agit d'une « fortification passagère » en terre. Le contrat de réalisation au prix de 10 000 £ mentionne « sans la contrescarpe et le fossé »². Sur l'ordre du cardinal de Richelieu, le profil du fort est calculé et son tracé effectué. Les ingénieurs Dessenes et Plessis-Besançon assurent le suivi des travaux.

Dès le 1^{er} juillet 1630, Du Hallier écrit à Richelieu « Le fort avance. On espère dans trois semaines qu'il sera achevé... Il empêchera effectivement l'entrée de la Tarentaise par le chemin de Saint-Maurice et fait assurément un grand effet... »³. Des reconnaissances menées par Du Hallier et Plessis-Besançon résultent un « Discours sur la garde des passages de la Savoie pour empêcher d'y entrer par le Val d'Aoste »⁴.

Le dispositif de Bourg-Saint-Maurice y est détaillé : le fort est complété par des postes au col du Petit Saint-Bernard, sur le chemin du col du Mont et par une grand-garde à Séez.

Le plan, orienté à l'est, représente le paysage du débouché du col du Petit Saint-Bernard jusqu'à Bourg-Saint-Maurice. La perspective cavalière est traitée au naturel. Le modelé du relief accentue l'effet des escarpements rocheux et reçoit un ombrage conventionnel



à droite. L'usage décoratif de la végétation clairsemée ou en bosquets touffus est fantaisiste. Remarquons néanmoins une haie d'arbres le long du Versoyen. Les terres en vallée sont traitées avec un léger lavis d'ocre. Il est intéressant de noter la qualité de la représentation du réseau hydrographique (11 Séez, 12 le Versoyen, 13 l'Arbonne ou « torrent noyerrin »), traités en vert d'eau lumineux qui constitue la base du plan de

défense. Routes et ponts, repères architecturaux, hameaux et villages apparaissent en volume dans un style inspiré sans doute des dessins de Simon Maupin ou du célèbre Jean de Beins, ingénieur du roi en Dauphiné, qui illustrèrent avec précision l'affaire du Pas de Suse en 1629. Bourg-Saint-Maurice, Séez et les hameaux du Châtelard, de Saint-Germain, du Cottier, du Nant Villaret et de Villard-Dessous ponctuent la route du col.

Ce plan topographique avec son paysage ou « peizage » au naturel de bonne facture est une pièce de collection de grande rareté qui vient donc compléter les documents d'archives relatifs à la guerre moderne dans les Alpes et l'iconographie de ses multiples péripéties. C'est une des toutes premières « vues particulières » en Savoie.

Malgré un aspect assez conventionnel, quelques édifices sont détaillés à Bourg-Saint-Maurice :

– L'église paroissiale Saint-Maurice près de l'Arbonne avait été presque complètement détruite au XIV^e siècle. De nouveau noyée par des laves torrentielles en 1579 et en 1630, seuls deux offices y sont encore célébrés : le 22 septembre, jour de la Saint-Maurice et le 22 novembre, jour de la Dédicace.

Il s'agit donc de sa représentation avant la nouvelle crue de l'Arbonne en 1636.

– L'église Notre-Dante devient l'église paroissiale

par défaut. Son usage est attesté dès 1369, date à laquelle des offices sont mentionnés. La consécration de la nouvelle église sarde n'en conserve que le clocher. Nous avons sur le plan de Beauvais sa disposition en 1630.

– Le château 3 et la tour de Rochefort près de l'emplacement de l'ancien Bergentium, hameau de La Dargent, appartenant aux seigneurs de Rochefort et de Villaramon jusque vers 1610 sont représentés avec une certaine précision. Une tour ou un bâtiment quadrangulaire jouxte la tour seigneuriale.

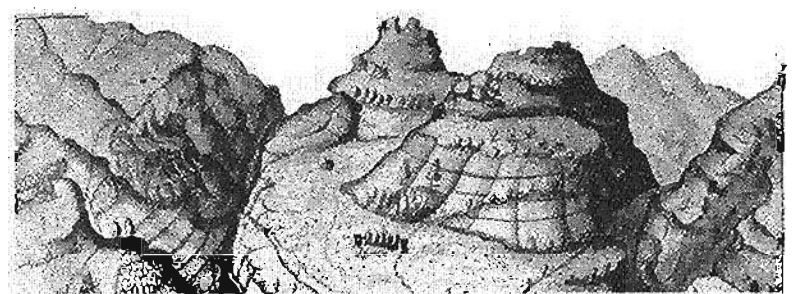
HISTOIRE



NOTES

1. Voir l'étude de Jacques Humbert : « Une grande entreprise oubliée : les Français en Savoie sous Louis XIII » - Paris : Hachette, 1960 ; ainsi que les Mémoires du maréchal de Bassompierre.
2. A.E.Sard., XI, n° 322 et Sard XIII, n° 178 (voir J. Humbert).
3. A.E.Sard., XI, n° 196 (voir J. Humbert).
4. A.E.Sard., XI, n° 354 (voir J. Humbert).
5. A.E.Sard., XI, n° 426 (voir J. Humbert).

– La tour de guer du Châtelard 4, incluse dans le dispositif français de défense, a été prise en compte par de Beauvais. À Séez le château des seigneurs de la Val d'Isère détruit en 1871 est représenté démantelé dès le XIII^e siècle, il avait été censuré au XIV^e et XV^e siècles. Deux corps de logis, une cour et un mur d'enceinte sont notés. Enfin, l'église paroissiale apparaît avant la reconstruction de 1680-1683 avec son clocher roman dissimulé. La chapelle Saint-Blaise qui fut rasée en 1804 s'adosse au mur Sud.



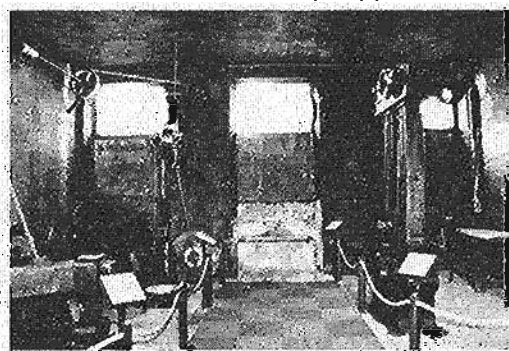
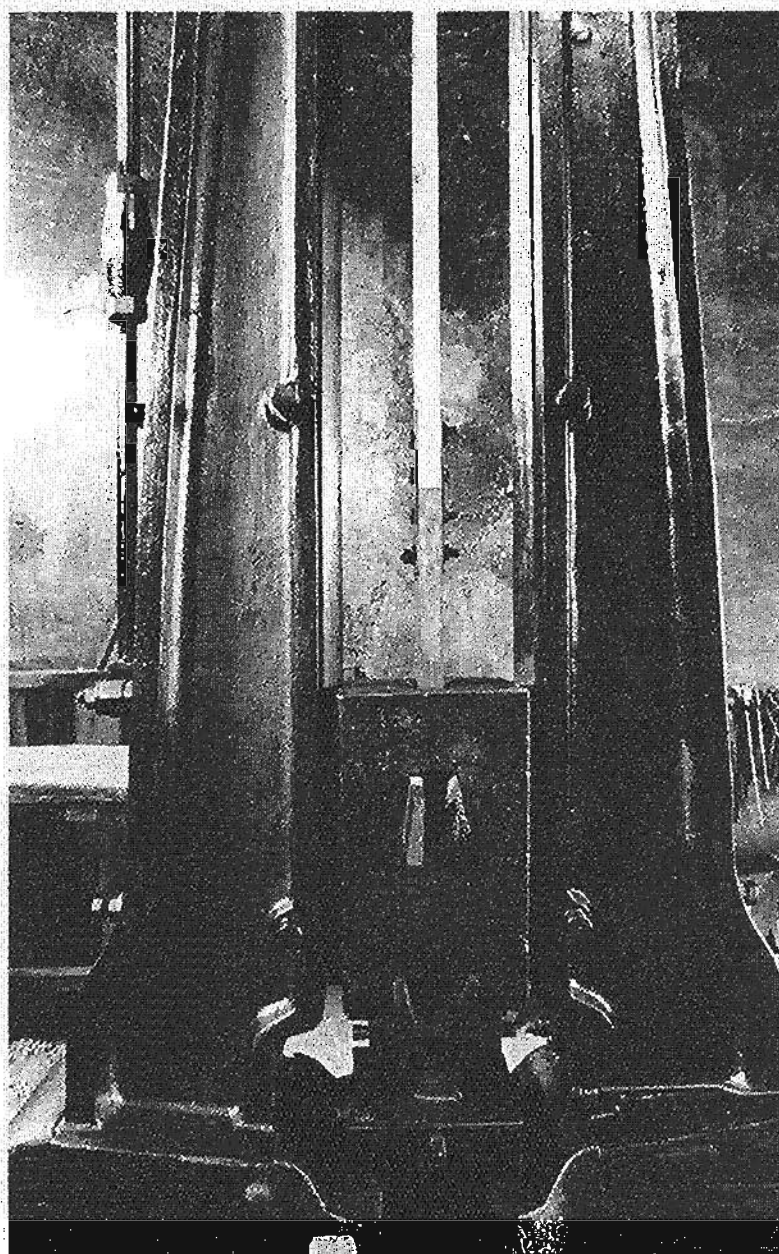
Le musée de l'Opinel à Saint-Jean-de-Maurienne

Un des sites retenus par le comité régional du tourisme Rhône-Alpes pour la promotion d'un Tourisme Industriel et Technique, un tourisme du dépaysement dans des sites, des manufactures qui vous invitent au voyage de la création, du savoir-faire, du génie des hommes.

Né de la curiosité de touristes désireux de pousser les portes d'un atelier qui avait cessé toute activité, de la volonté de Jacques Opinel, le musée de l'Opinel a ouvert ses portes au public en 1989. Tout comme la magnanerie de Saillans, la coopérative laitière du Beaufortin, la cuivrerie de Cerdon mais aussi la galerie Eureka à Chambéry, le musée international de la chaussure, les caves de la Chartreuse, le musée des papeteries Canson et Montgolfier,

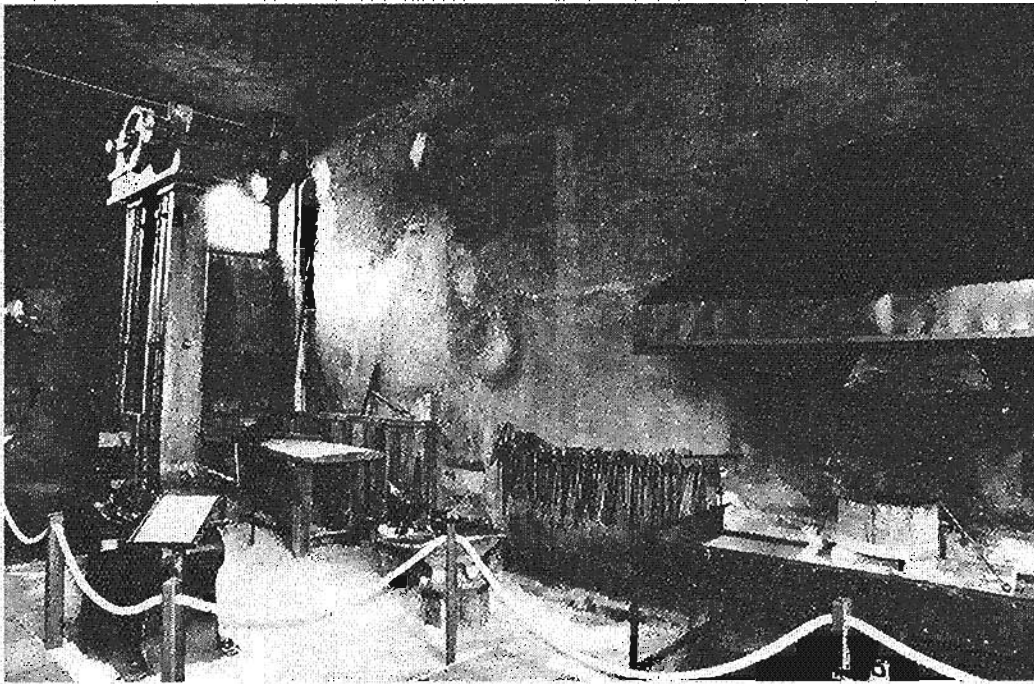
le musée de l'Opinel, qui fut, jusqu'à le rappeler, un lieu de production, veut témoigner d'un savoir-faire, de la force d'un geste créatif, du talent industriel d'une famille et de générations d'artisans. Ici le geste n'est plus mais il a été transmis, s'est enrichi de connaissances et de techniques contemporaines et se perpétue dans des manufactures modernes à Cognin et Chambéry.

L'histoire a commencé à Albiez-le-Vieux. Victor Amédée Opinel né en 1799, avait appris de ses itinéraires de colporteur, le métier de forgeron-tâblancier, voire d'éboueur de cuillères et casseroles. Il installe une forge et un martinet au bord de l'Arvan où il façonne clous, serpes, lames et couteaux. C'est Joseph Opinel, petit fils de Victor Amédée qui dans les années 1890, va fixer la forme définitive de l'Opinel, le couteau feroyant, dans l'atelier de Gevoudaz. En 1896, trois ouvriers fabriquent journalièrement cinq douzaines de couteaux. En 1909, Joseph dépose sa marque, la Main Couronnée, rappelant les armoiries du chapitre de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, et la couronne du duché de Savoie. Un oncle, Pierre, installe en Plan des Rois, sur la partie basse de la commune de Fontcouverte, un at-



lier qui arrêtera sa fabrication en 1967, à la marque de la Palme écorchée. L'usine fabrique fonctionne en 1932 à Saint-Jean-de-Maurienne où les couteaux portent la marque de la Croix de Savoie couronnée. Reprise par la société Opinel, la production sera transférée en 1986, dans la nouvelle usine de Chambéry. Mais dès 1966, Joseph Opinel avait choisi de développer son activité dans une véritable manufacture industrielle, installée à Cognin, au bord du canal de Hyères.

Aujourd'hui, à Saint-Jean-de-Maurienne, une vidéo retrace la saga des Opinel, révèle la



complexité de la fabrication industrielle du célèbre couteau, tandis que le martinet, le mouton à planche, la presse, le tourer de moulage, le bac pour la trempe, le marteau à engrenage, la forge, les enclumes, évoquent les gestes quotidiens, le travail bien fait du coutelier.

28 000 personnes en 1997 ont fréquenté ce musée à l'entrée gratuite. Jacques Opinel qui accueille chacun pense à une nouvelle muséo-

graphie, à développer des activités pédagogiques pour les enfants et rêve sans nul doute, à une Route de l'Opinel qui, de l'atelier du Plan des Rois en passant par le musée, conduirait le visiteur jusqu'à Cognin.

Fermé les dimanches et jours fériés, le musée de l'Opinel est ouvert du lundi au samedi inclus de 9h à 12h, de 14h à 19h.

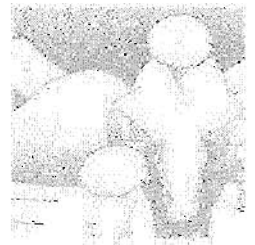
Les Bronziers de Peisey

De l'exploitation d'un filon de plomb sulfuré argentifère dans la vallée du Ponturin, près du hameau des Lanches à Peisey, début du XVIII^{ème} siècle, naît une aventure industrielle qui va marquer le paysage et le mode de vie des peiserots. Les 920 habitants de la commune qui exploitent 928 têtes de bétail vont se consacrer en partie à l'exploitation minière. De 1802 à 1814, l'histoire de Peisey se confond avec celle de la Nation française. Le 23 pluviôse an X, un décret consulaire crée l'Ecole Pratique des Mines de Peisey, aussi appelée Ecole Pratique du Mont Blanc, ancêtre de l'actuelle Ecole des Mines de Paris. Jusqu'à 300 ouvriers, certains venus du Tyrol autrichien, du Piémont, travailleront à la mine.

La cessation d'activité en 1861 est dramatique pour le village qui perd entre 1850 et 1900, 800 habitants sur une population de 1630 personnes.

Nombre de peiserots émigrent à Paris où ils vont travailler dans les ateliers de bronziers du XI^{ème} arrondissement. Ils vont s'intégrer dans l'industrie du bronze alors en plein essor. Forts d'un savoir-faire dans l'art de la fonderie acquis à la mine, ces peiserots -

Poccard, Richermoz, Villibord, Trescalet, Colin... - vont occuper sur le marché du bronze, un créneau porteur, l'industrie du zinc d'art ou « bronze imitation » qui va contribuer à vulgariser la sculpture du XIX^{ème} siècle, puis l'art nouveau, dans les demeures urbaines. L'exposition, réalisée l'été 1997 dans la mairie de Peisey par la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie, a montré quelques pans de cette histoire singulière des peiserots de Paris. Œuvres originales et leurs « bronze imitation », prêtés par des habitants, ont permis de mettre en évidence le savoir-faire de ces « parisiens » qui, fortune faite, ont construit dans le village d'étonnantes maisons aux décors de ferronnerie.



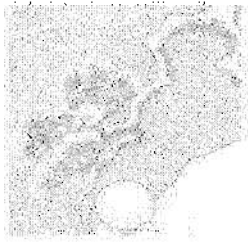
Coopération Savoie Province de Turin

La charte Piémont Savoie signée en mars 1996 a défini des thèmes de coopération possibles, en matière de transport, de développement économique, de mise en valeur du patrimoine. Une rencontre l'année dernière entre l'association à la culture, l'administrateur des musées de la ville de Turin et la Conservation

Départementale du Patrimoine a permis de mettre en évidence nos préoccupations communes en matière de muséologie alpine, d'investigation et d'analyse du patrimoine industriel, de gestion du patrimoine, de la mise en réseau des musées et du patrimoine grandissant de leur multiplication qui interroge les responsables du patrimoine et élus de collectivités.

Stages d'étudiants

Claire Simonier-Dava et Ombeline de Volpillières, étudiantes en licence d'histoire de l'art à l'Université Lumière Lyon II, ont fait un stage de muséologie à la Conservation Départementale du Patrimoine au printemps dernier. Anne Laure Ruffier, étudiante en D.E.S.S. métiers de la culture, a participé aux réflexions concernant l'interprétation du patrimoine industriel.



«Du Tokaïdo au Mont-Cenis, dialogues pittoresques en zigzag»

*La montagne vue par les peintres au Japon
et dans les Alpes de 1750 à 1860.*

Bijoux des régions de France

En 1993, le prêt d'un ensemble de bijoux de Savoie, croix Jeannelle, croix des Villards, croix de Bessans, était sollicité auprès du Conseil Général, propriétaire de ces collections.

Ces pièces, rassemblées pour une exposition consacrée aux bijoux de France,



ont parcouru pendant trois ans une dizaine de musées avant d'être présentées au musée du Luxembourg à Paris. Sollicitée par les canadiens, cette exposition a poursuivi son itinérance deux années supplémentaires, à Edmonton, Saskatoon et Montréal. Cinq ans après, le périple prend fin.

Dans le cadre de la manifestation «De paysages en paysages» organisée par l'A.R.A.C., regroupant quinze partenaires culturels en région Rhône-Alpes, la Conservation Départementale du Patrimoine a présenté l'exposition «Prosper Dunant (1790-1878). Paysages de Savoie», une rétrospective sur un amateur précurseur, durant l'été 1997 dans les salles de l'ancienne Chambre des comptes qui ont accueilli plus de dix mille visiteurs au Château des Ducs de Savoie.

L'engouement pour le paysage de montagne a trouvé derechef un développement d'actualité à l'occasion des Jeux Olympiques d'Hiver de Nagano. Le premier volet de l'exposition «Du Tokaïdo au Mont-Cenis» a été inauguré le 28 janvier 1998 au Musée Olympique de Lausanne. Ses dialogues pittoresques en zigzag proposent des regards croisés sur l'esthétique de la montagne en Europe et au Japon autour de trois thèmes: escales, voyages et pèlerinages, passion du paysage ou recherche d'un idéal grâce à deux célèbres voies d'échange, le Tokaïdo et le Mont-Cenis, parcourues par des artistes voyageurs.

L'Association Nagano-Savoie attachée à promouvoir les relations culturelles, sportives et économiques entre deux régions de montagne aux antipodes, est à l'origine de ce projet d'exposition soutenu par le Conseil Général de la Savoie en partenariat avec le musée Olympique de Lausanne.

L'isolement des Alpes comme du Japon, une montagne dans la mer, relève plus d'un imaginaire exotique et préconçu que de la réalité universelle. Leurs cultures ont toujours été ouvertes aux échanges et aux influences parfois méconnus qui ont interagi au-delà du seul exotisme et des vicissitudes de l'Histoire. Ainsi les approches apparemment différentes du genre pictural du «paysage» dénommé au Japon «montagne-eau» dialoguent à titre d'essai dans l'exposition. Le fondement classique de la «représentation ordonnée» et le goût du «pittoresque» des artistes

européens (1750-1860) proposent au public d'étonnantes correspondances picturales avec le «Sha-i» ou «émulsion de l'intérieur» de leurs homologues de l'ère Edo (1637-1868).

La fascination des artistes japonais pour l'optique et la perspective occidentales les conduisit, en harmonie avec leur art traditionnel, à une nouvelle esthétisme affranchie des canons de l'art chinois qui impressionnera les nouveaux courants de l'art occidental dès l'ouverture du Japon. Eux-mêmes trouveront des affinités profondes avec les paysagistes de l'École de Barbizon.

Sur les traces de la «tèche d'encre» d'Alexander Cozens, inspirée du lavis chinois, les artistes européens découvrent la peinture «d'après nature» et la spontanéité de l'aquarelle «upon the spot» lors de la traversée des Alpes. L'art du paysage de montagne engage ainsi à la croisée de l'effroi et de la contemplation un débat sans cesse enrichi de nouveaux arguments entre création et imitation, ordre et hasard, réalisme et romantisme, pittoresque et sublime.

Alors que naissent les premières écoles régionales ancrées à la peinture «sur le motif», les carnets des voyages en zigzag de Rodolphe Töpffer (1799-1846), célèbre écrivain genevois, nous rappellent combien l'esprit sportif des voyages à pied dans les Alpes, à l'origine de l'Olympisme, doit au sentiment de la Nature exalté par Jean-Jacques Rousseau, autre célèbre marcheur à l'origine de l'engouement pour les Alpes philoxophiques et le paysage alpestre, depuis son séjour dans le val de Chamoray à Chambéry entre 1727 et 1741.

Pour ces dialogues en zigzag, une centaine d'œuvres japonaises et européennes ont été rassemblées sous la direction de la Conservation Départementale du Patrimoine provenant de prestigieuses collections comme celles du Musée des Arts Asiatiques - Guimet de Paris ou de la Bibliothèque nationale de France, de la Fondation Baur de Genève ou du Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie qui avait d'ailleurs organisé en 1986, l'exposition pionnière «Découverte et sentiment de la montagne 1740-1840, collection Paul Puyol».

Les musées rhône-alpins, suisses et italiens, mais également des galeries parisiennes spécialistes de l'Extrême-Orient, ont aussi bien voulu prêter des pièces peu connues et originales, certaines étant présentées pour la première fois.

Un catalogue illustré a été réalisé en partenariat avec le Musée Olympique de Lausanne. Cette exposition sera accueillie du 26 juin au 4 octobre 1998 par la Maison des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albensville, dans la perspective d'un échange avec Nagano en 1999.





LE ALPI-LES ALPES
Histoire et perspectives d'un territoire transfrontalier

Véronique Couvrou
Françoise Vexy

Cet ouvrage, bilingue, a été financé par l'Union européenne dans le cadre d'un programme Interreg. Il se veut un outil solide, à l'attention des élus, pour mieux gérer les nouvelles questions liées à la disparition progressive de la frontière franco-italienne.

La frontière, invention géographique, perçue comme séparation, mais également porteuse d'une dynamique, a donné naissance à des sociétés humaines différemment organisées sur un territoire. L'étude des mouvances historiques de la frontière et des formes variées d'organisation territoriale qu'elle génère, occupe l'essentiel de l'ouvrage. Un outil indispensable à l'aménageur.
Editions Cellid, 1997, 574 p., 300 F.



CARTE ARCHEOLOGIQUE DE LA GAULE PRÉ-INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
publié sous la responsabilité de Michel Provost
Bernard Remy
Françoise Bailly
Emmanuel Fenber

Cet ouvrage dresse un inventaire, commune par commune, des découvertes archéologiques de notre département ayant fait l'objet d'une publication. La période est volontairement limitée à -800/+800, c'est-à-dire à l'âge du fer, et aux époques romaine et mérovingienne. En raison de sa spécialisation poussée et de

l'importance de la documentation rassemblée, il est avant tout un ouvrage de chercheurs. Pourtant, tout lecteur passionné par l'archéologie trouvera dans ce livre un outil simple à utiliser afin de mieux appréhender les richesses de sa région.
Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, 248 p., 160 F.



ETRES FANTASTIQUES DES ALPES

Allice Joisten
Christian Lamy

Un recueil des récits issus de la tradition orale, glanés en Savoie et en Dauphiné par Charles Joisten depuis 1951 jusqu'à sa mort en 1981. Un travail d'ethnologue, une collecte impressionnante de ce qui devient une culture en voie de disparition. Dépayçant.
Editions Entente, coll. Mythologies, 1995, Paris, 304 p., 150 F.



LE PAYSAGE
et la question du sublime

Christèle BURGARD
Bulhime SAINT-GIROIS

Ce catalogue de l'exposition tenue au Musée des Beaux-Arts de Valence du 1^{er} au 30 novembre 1997 présente quelques cinquante œuvres prêtées par les musées de la Région Rhône-Alpes. Montée autour du thème du paysage dans la peinture européenne du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècles, l'exposition s'est dégagée d'un cadre classique pour s'associer à d'autres disciplines telles que la philosophie. De là l'idée d'un questionnement de l'œuvre par le spectateur au jour d'un concept: le sublime. Forcément intéressant.
Réunion des Musées Nationaux, 1997, 256 p., 220 F.



LA SOCIÉTÉ SAVOYARDE ET LA GUERRE
8 siècles d'histoire (XIII^{ème}-XX^{ème} siècles)

Actes du XXXVII^{ème} congrès des Sociétés Savoyardes de la Savoie, Montmélian, 21 et 22 septembre 1996, réunis par Christian Sorrel

Le 36^{ème} congrès des Sociétés Savoyardes de la Savoie, réuni à Montmélian les 21 et 22 septembre 1996, a consacré ses travaux à l'impact de la guerre sur la société savoyarde du XIII^{ème} au XX^{ème} siècles. Les 42 communications réunies dans ce volume explorent les aspects les plus divers, de l'influence du financement des

guerres sur l'appareil administratif de la principauté médiévale aux formes de solidarité envers les juifs persécutés pendant la Seconde Guerre mondiale.
Edités par la Société Savoyardaise d'Histoire et d'Archéologie, Mémoire et documents, tome C, 1998, 457 p., 180 F.



TOKAÏDO MONT-CENIS
Dialogues picto-
resques en zig-zag.
La montagne vue
par les peintres au
Japon et dans les
Alpes de 1750 à 1860

Exposition au Musée Olympique de Lausanne du 29 janvier au 7 juin 1998 et à la Maison des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville du 24 juin au 3 octobre 1998.

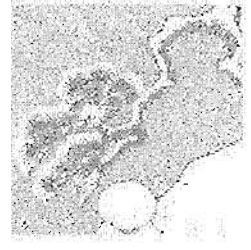
La tenue des Jeux Olympiques d'Hiver à Nagano cette année a été l'occasion de faire dialoguer deux systèmes de représentation différents d'une même réalité: la montagne. Une confrontation intéressante entre le modèle figuratif occidental et le modèle figuratif japonais du milieu du XVIII^{ème} siècle au milieu du XIX^{ème} siècle.
Musée Olympique Lausanne, 120 p., 50 FS.



LES PEINTRES DE LA SAVOÏE
1860-1960

Anne BUTIN
Sylvain JACQUELINE

Un véritable travail de recensement des peintres ayant travaillé en Savoie du milieu du



XIX^{ème} siècle au milieu du XX^{ème} siècle. Un livre indispensable à qui s'intéresse à la peinture en Savoie.
Editions de Yverdon, Les Années des Musées de Chambéry, 1997, 252 p., 480 F.



LA SAVOÏE GALLO-ROMAINE
Histoire et Archéologie

Henri Brumleau
Christian MEYER
Bernard Remy

Après vingt années de fouilles menées en Savoie cet ouvrage propose une synthèse simple et complète de l'état des recherches archéologiques pour la période gallo-romaine dans notre département. De la conquête romaine et l'assimilation des tribus locales: Allobroges, Ceutrons et Médules, jusqu'à l'émergence d'une société originale issue de la confrontation un panorama des plus intéressants de cette période.

Mémoire et documents de la Société Savoyardaise d'Histoire et d'Archéologie, tome XXX, Ed. SSKA, 1997, 204 p., 150 F.



Arts

p. 3 à 7

Archéologie

p. 8 et 9

Ethnologie

p. 10 à 13

Monuments Edifices

p. 14 à 16

Histoire

p. 17 à 19

Musées Expos

p. 20 à 22

Livres

p. 23